

VI. LE PROGRAMME D'ACTION

A la lumière des enjeux identifiés sur le site, la réflexion menée par l'opérateur technique et les membres des groupes de travail thématiques a conduit à proposer des mesures de gestion, de suivi, d'information et de sensibilisation, pour répondre aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, 23 fiches actions synthétiques ont été proposées.

Le Document d'Objectifs est élaboré pour une durée de six ans, aussi les actions proposées devront être mises en oeuvre entre les années 2008 et 2013 ou 2009 et 2014 en fonction de l'année du démarrage de la mise en oeuvre des actions. Un calendrier et un budget prévisionnel de mise en oeuvre sont associés à chaque action.

A. LES FICHES ACTION

1. DEFINITION DES PRIORITES D' ACTIONS

Au cours des travaux menés pendant l'élaboration du Docob, certaines actions sont apparues comme prioritaires pour préserver des habitats, des espèces, ou des activités qui sont nécessaires à leur maintien. Afin de traduire l'importance relative de chacune des actions pour mener à bien les objectifs du site, et d'éclairer les choix des acteurs dans la perspective de leur mise en oeuvre, il est apparu nécessaire de hiérarchiser les actions proposées. Les moyens disponibles n'étant pas illimités, ce sont sur elles que devront être concentrés les efforts financiers et humains.

D'une manière générale, l'attribution d'un haut niveau de priorité est liée au fait :

- qu'il est nécessaire de les mettre en oeuvre pour garantir leur maintien sur le long terme
- qu'il est urgent, à très court terme, de les mettre en oeuvre.

Ainsi, deux niveaux de priorité ont été distingués : les actions prioritaires (Priorité 1) et les actions de seconde importance (Priorité 2).

2. ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

La mise en oeuvre des actions et l'application des principes du Document d'Objectifs « Pic Long – Campbielh » relèveront d'une phase d'animation sur la durée de son application. Une structure animatrice sera désignée à cet effet. Ses missions, ainsi que le calendrier prévisionnel correspondant, sont reprises dans une fiche action spécifique.

3. PERSPECTIVES POUR LA MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Les réflexions menées au cours de ces années d'élaboration du Docob n'ont pas permis de traduire tous les enjeux et objectifs en actions susceptibles d'être déclinées sous forme de « fiches actions ». Elles ont cependant vocation à se poursuivre, et à se traduire en actions concrètes lors de la mise en oeuvre du Docob.



La mise en oeuvre de Natura 2000 et l'animation du Docob devront être suffisamment souples et dynamiques pour créer un cadre favorable et soutenir les projets qui respecteront les enjeux mis en évidence dans ce Docob afin de remplir les objectifs qui y sont définis.

4. LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS EN ACTIONS

Les grands enjeux spécifiques au site « Pic Long – Campbielh » se traduisent concrètement en actions. Chaque fiche action comporte une lettre la rattachant à l'enjeu auquel elle est associée. Ainsi, toutes les fiches **H** correspondent à l'enjeu sur les habitats naturels ; les fiches **E** sont relatives aux espèces animales et végétales ; les fiches **P** concernent l'activité pastorale ; les fiches actions **F** s'intéressent à la fréquentation et l'activité touristique et enfin la fiche action **A** concerne l'animation du Docob.

Les différentes mesures présentées dans ces fiches relèvent soit d'opérations de gestion au sens large (**G**), soit de suivi (**S**) ou soit de connaissance (**C**).

Les 23 fiches actions synthétiques se répartissent de la façon suivante :

H. Habitats naturels

- H1** – Pérenniser / développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité
- H2** – Restaurer les habitats naturels à proximité du sentier rive gauche vallon de Badet
- H3** – Suivre les dynamiques végétales sur les estives du site
- H4** – Améliorer la connaissance des zones tourbeuses

E. Espèces animales et végétales

- E1** – Suivre les mousses forestières remarquables et mettre en œuvre une gestion forestière adaptée, favorable à leur maintien
- E2** – Confirmer la présence de l'Aster des Pyrénées et gestion des stations éventuelles
- E3** – Suivre les stations d'Androsace des Pyrénées
- E4** – Suivre l'évolution des falaises siliceuses à Androsace helvétique au *Soum des Salettes*
- E5** – Suivre les éboulis à Vesce argentée du *Port de Campbielh*
- E6** – Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000
- E7** – Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de chauves-souris
- E8** – Suivre les populations d'amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole
- E9** – Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique
- E10** – Connaissance et veille écologique des espèces communautaires

P. Gestion de l'activité pastorale

- P1** – Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de *Barrada – Crabounouse – Bugarret*



- P2 – Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la *Montagne de Campbielh*
- P3 – Maintenir l'activité pastorale sur la *Montagne de Camplong*
- P4 – Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de *Badet*
- P5 – Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de *Bugatet - Traouès*
- P6 – Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de *Cap de Long – Montagne d'Aspin*

F. Gestion de la fréquentation et de l'information

- F1 – Mettre en cohérence la signalétique du *vallon de Badet*
- F2 – Restaurer le balisage des sentiers du *vallon de Cap de Long* et de la *Montagne de Campbielh*

A. Animation du Document d'Objectifs

- A – Animation du Document d'Objectifs

« Pérenniser/Développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »

Priorité 1

Contexte :	<p>Les différents massifs forestiers représentent un peu plus de 8 % de la superficie totale du site. Malgré cette faible part, ces forêts contiennent un patrimoine faunistique et floristique très important avec de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, voire même prioritaire comme la Rosalie des Alpes.</p> <p>L'ensemble des forêts du site est actuellement géré par l'Office National des Forêts : la forêt de <i>Baranette</i> (110 ha) sur la commune d'Aspin-Aure, le massif de <i>Couplan</i> (200 ha) sur Aragnouet et les forêts de <i>Barrada</i> (322 ha) et de <i>Pène Aube</i> (<i>Bois de Barbet</i>) sur la commune de Gèdre.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<p>✗ Tous les habitats forestiers sont potentiellement concernés par cette mesure.</p>
Espèces concernées :	<p>✗ Barbastelle d'Europe – <i>Barbastella barbastellus</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1308 – Fiche Espèce A – 3</p> <p>✗ Petit Murin – <i>Myotis blythii</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1307 – Fiche Espèce A – 5</p> <p>✗ Petit Rhinilophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>- DH : An. II & IV Code UE : 1303 – Fiche Espèce A – 6</p> <p>✗ Grand Rhinilophe <i>Rhinolophus ferrumquinum</i>- DH : An. II & IV Code UE : 1304 – Fiche Espèce A – 7</p> <p>✗ Chat forestier <i>Felis sylvestris</i>- DH : An. IV Code UE : – Fiche Espèce A – 12</p> <p>✗ Rosalie des Alpes – <i>Rosalia alpina</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1087 – Fiche Espèce A – 10</p> <p>✗ Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i> – DH : An. II Code UE : 1083 – Fiche Espèce A – 11</p> <p>✗ Buxbaumie verte – <i>Buxbaumia viridis</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1386 – Fiche Espèce V – 2</p> <p>✗ Orthotric de Roger – <i>Orthotrichum rogeri</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1387</p>
Objectifs :	<p>Mettre en oeuvre une gestion forestière favorable au maintien durable des habitats naturels forestiers et des habitats d'espèces animales et végétales forestières.</p> <p>Former, aider et accompagner les agents, les techniciens et les exploitants forestiers à la reconnaissance des habitats d'espèces forestières et aux pratiques favorables à leur conservation.</p>
Pratiques actuelles :	<p>La majeure partie des forêts est actuellement soit en repos, soit en série de protection. Seul le secteur Ouest de <i>Barrada</i> et le secteur proche de la route de <i>Couplan</i> sont exploités dans le cadre d'une gestion forestière plutôt douce.</p>
Changements attendus :	<p>Respect de bonnes pratiques sylvicoles et d'exploitation.</p> <p>Intégration de l'ensemble des éléments remarquables de la forêt lors de la révision des aménagements forestiers.</p> <p>Conservation de la forte naturalité et de l'épanouissement de la biodiversité naturelle de certains secteurs.</p> <p>Maintien ou augmentation des capacités d'accueil du milieu forestier pour l'ensemble des espèces communautaires.</p>
Périmètre d'application :	<p>Ensemble des milieux forestiers du site.</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

<u>Mesure H1-G</u>	GESTION FORESTIERE FAVORABLE POUR LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE
<u>H1-G1</u>	<p>⇒ Mise en cohérence des aménagements forestiers avec les objectifs de conservation du patrimoine remarquable (faune, flore et habitats naturels)</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Intégration de l'ensemble des données en matière d'habitats naturels et de zones de présence d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire identifiées au sein des forêts faisant l'objet d'un aménagement forestier.</p> <p>Repérage des arbres remarquables dans les zones d'exploitation forestière.</p> <p>Développement d'une conduite des peuplements pied à pied ou par bouquet afin de généraliser l'irrégularisation des peuplements.</p>
<u>H1-G2</u>	<p>⇒ Favoriser le « compartiment » bois mort dans les forêts</p> <p>Mesure à réaliser sous réserve de respect des règles de sécurité.</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Favoriser le maintien de bois mort en laissant des souches hautes ou des billons défectueux lors de l'abattage de gros arbres (tares au pied, purges, etc.) pour permettre le développement d'espèces saproxylophages comme le Lucane cerf-volant.</p> <p>Conservation des arbres morts ou dépérissant sur pied, des chablis et des volis.</p> <p>Augmentation du volume de bois mort au sol notamment en adaptant la gestion des rémanents lors des travaux de coupe d'une part et en laissant des arbres de gros diamètre au sol d'autre part (maintien des équilibres minéraux, support pour le développement de la Buxbaumie verte, .).</p>
<u>H1-G3</u>	<p>⇒ Favoriser la désignation d'îlot de sénescence et le maintien de l'ensemble des arbres remarquables</p> <p>Cette mesure vise tout d'abord à favoriser le nombre d'arbres et les surfaces de peuplements en phase de vieillissement biologique ou de sénescence. Parallèlement à cela, ce travail devra également permettre d'accroître le nombre d'arbres à microhabitats (cavités, fissures,...), de faible valeur économique mais présentant un intérêt pour certaines espèces de chauves-souris, de mousses ou encore de champignons.</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Maintien au maximum des arbres sénescents ou morts et des arbres à cavités dans les peuplements forestiers devant passer en coupe afin de maintenir un corridor écologique pour les espèces dendricoles, corticoles et xylophages.</p> <p>Mise en place et renforcement d'îlots de sénescence permettant notamment l'installation de population d'insectes comme par exemple la Rosalie des Alpes dans les hêtraies (zones de sapinières – hêtraie contenant des arbres d'un diamètre de 40 cm à 1,30 m et présentant déjà si possible des fissures, des branches mortes, des cavités ou déjà sénescents).</p>

<p><u>H1 – G4</u></p>	<p>⇒ Favoriser l'épanouissement de la biodiversité naturelle sur les secteurs à forts enjeux écologiques et à faible enjeu économique (Barrada)</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>La forêt du Barrada représente un enjeu de conservation unique d'un point de vue naturaliste et paysager. Cette forêt est sans doute une des plus remarquables des Pyrénées centrales du fait de son caractère naturel très marqué. En effet, en particulier dans les secteurs ne faisant pas l'objet d'intervention de gestion, on peut noter la présence d'une très grande richesse écologique cependant mal connue. De nombreuses espèces de mousses, de champignons et d'insectes très rares sont présentes. De plus, cette forêt constitue un excellent habitat pour un certain nombre d'oiseaux rares. Etant donné la faible qualité de ces peuplements et les difficultés de desserte, la majeure partie de cette forêt est classée en série d'intérêt écologique et ne fait pas l'objet d'exploitation. Seule la partie basse est à ce jour exploitée.</p> <p>Du fait du caractère exceptionnel de cette forêt, il est envisagé de laisser s'épanouir la richesse écologique sur une zone boisée du Barrada non accessible et par conséquent non exploitable en coupes forestières, par notification dans le plan d'aménagement en cours de révision</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude de la faisabilité et de la mise en œuvre sur la base d'un diagnostic fin des enjeux écologiques et socio-économiques pour délimiter précisément la zone. - définition concertée des règles du jeu de gestion <p>Il ressort de la concertation que la mise en œuvre éventuelle de ce projet ne devra pas remettre en cause le droit de chasse et de pêche, l'objectif principal étant de pérenniser une zone laissée en libre évolution naturelle (sans intervention forestière) en vue de laisser s'épanouir la grande richesse écologique. Par ailleurs la délimitation territoriale du projet devra éviter les secteurs faisant l'objet d'une exploitation forestière ou de coupes affouagères afin qu'elles puissent se poursuivre normalement.</p> <p>Cf. fiche action E6 – S1</p>
<p><u>H1-G5</u></p>	<p>⇒ Sensibiliser et former les agents, techniciens et exploitants forestiers</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Former les agents forestiers à la reconnaissance des divers types d'arbres à conserver (arbres à cavités, à fissures, échelle de sénescence, ...).</p> <p>Sensibiliser les agents forestiers et les exploitants aux enjeux conservatoires du site (biologie / habitat des espèces, consignes de gestion...) et notamment aux consignes à appliquer en cas de coupe en bordure de ruisseau.</p>
<p><u>H1 – G6</u></p>	<p>⇒ Faire découvrir et valoriser le patrimoine écologique de la forêt du Barrada</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Engager une réflexion sur la possibilité et les conditions d'une valorisation écotouristique du massif (sorties à thème ou découverte avec des gardes PNP, ONF, ou accompagnateurs de moyenne montagne, etc.). L'organisation de cette fréquentation devra se faire dans une approche de type écotourisme en vue de limiter au maximum les dérangements sur la faune et les habitats.</p> <p>Elaborer un livret « découverte ».</p> <p>Formation des accompagnateurs de moyenne montagne par les gardes PNP sur les enjeux écologiques particuliers du Barrada.</p>



FICHE ACTION H1

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure de gestion des habitats et des espèces de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Office National des Forêts, Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	Communes, CSVB.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000. H1G4, Crédits Natura 2000, PNP H1G6, Crédits Natura 2000, PNP, CG
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des bonnes pratiques forestières. - Intégration des données sur le patrimoine lors de la révision de l'aménagement forestier. - Volume de bois mort en augmentation. - Nombre d'arbres secs, sénescents, de chablis et volis importants. - Formation des agents, techniciens et exploitants effectuée.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Forêt du 12 et du 14/02/08

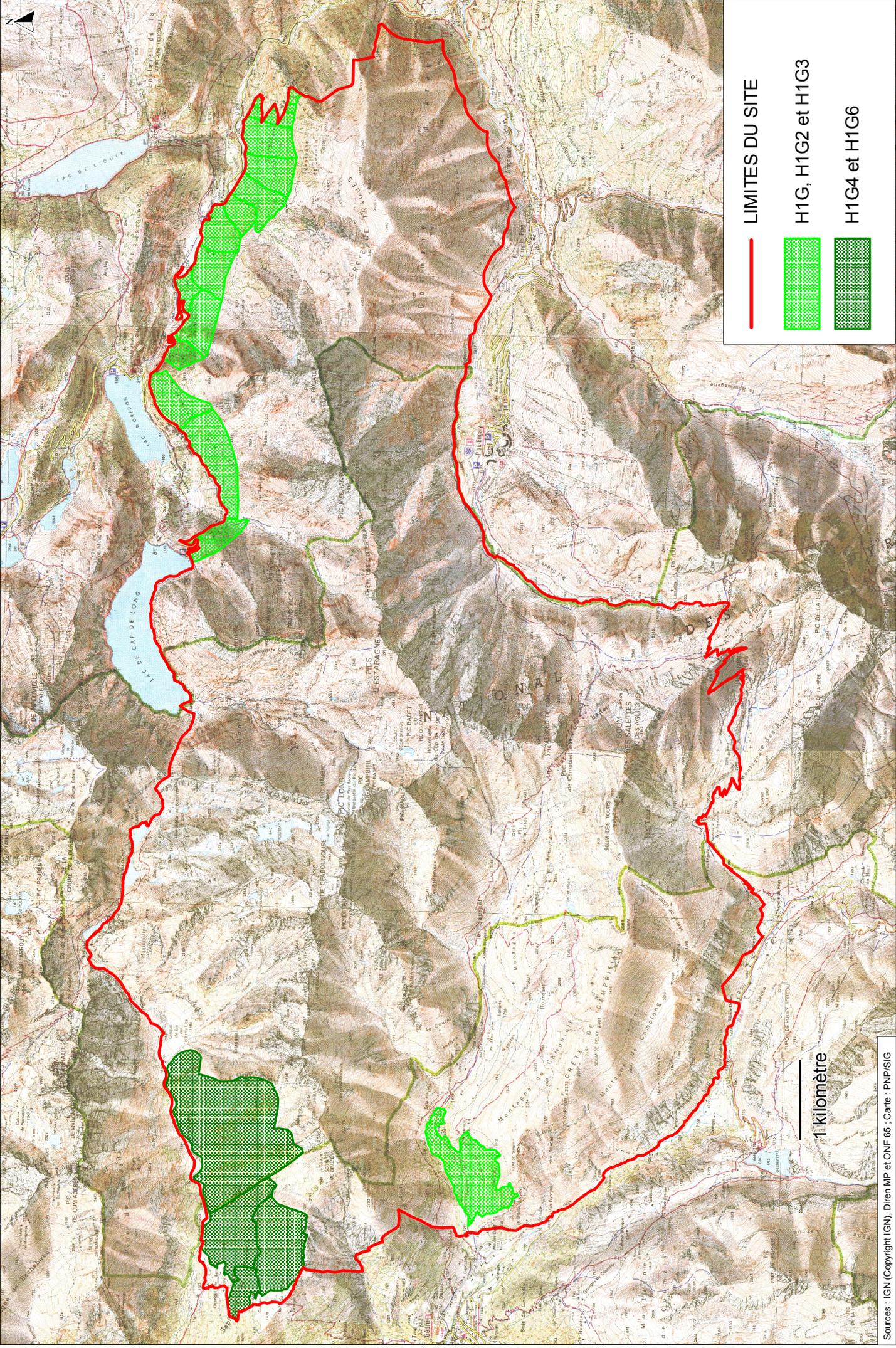
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
H1	H1 – G1							Coût éventuel à définir
	H1 – G2							Coût éventuel à définir
	H1 – G3							Coût éventuel à définir
	H1 – G4		3 j. Agent					3 jours Agent technique
	H1 – G5	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	10 jours Agent technique
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							13 jours Agent technique

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors coûts éventuels à évaluer) > 2 300 Euros

Action H1 – Pérenniser / développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité



LIMITES DU SITE



H1G, H1G2 et H1G3



H1G4 et H1G6

1 kilomètre



**« Restaurer les habitats naturels à proximité du sentier
rive gauche vallon de Badet »**

Priorité

<u>Contexte :</u>	<p>La forte fréquentation des randonneurs et le passage du bétail a entraîné des dédoublements d'itinéraire ainsi que l'érosion du sentier contribuant ainsi à la dégradation des habitats naturels.</p> <p>Les sentes créées par le bétail sont régulièrement utilisées par les randonneurs. Ceci provoque un « surcreusement » des sentes et favorise l'érosion.</p>
<u>Habitats concernés :</u>	<ul style="list-style-type: none">✗ Landes à Rhododendrons (CB 31.42 – UE 4060) Fiche Habitat L 2✗ Fourrés à <i>Juniperus communis subsp. nana</i> (CB 31.431 – UE 4060) Fiche Habitat L 3✗ Tapis prairiaux mésophiles pyrénéo-alpins (CB 36.311 – UE 6230) Fiche Habitat P 4✗ Pelouses pyrénéo-alpines hygrophiles à Nard raide (CB 36.312 – UE 6230) Fiche Habitat P 4✗ Pelouses pyrénéennes fermées à <i>Festuca eskia</i> (CB 36.314 – UE 6140) Fiche Habitat P 5✗ Pelouses pyrénéennes à <i>Laïche sempervirente</i> (CB 36.4112 – UE 6170) Fiche Habitat P 6✗ Eboulis occidendo-méditerranéens et thermophiles (CB 61.3 – UE 8130) Fiche Habitat R 3
<u>Espèces concernées :</u>	<ul style="list-style-type: none">✗ La plupart des espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées par cette mesure de portée générale
<u>Objectifs :</u>	<p>Limiter la dégradation et l'érosion des milieux de part et d'autre du sentier. Canaliser la fréquentation sur un seul sentier.</p>
<u>Pratiques actuelles :</u>	<p>Le sentier rive gauche du vallon de <i>Badet</i> est très fréquenté par les randonneurs surtout en période estivale au départ de la station de <i>Piau-Engaly</i>. Il permet de monter au Port de <i>Campbielh</i> et de relier la vallée d'<i>Aure</i> à la vallée de <i>Luz</i>. Le bétail fréquente régulièrement le sentier.</p>
<u>Changements attendus :</u>	<p>Restauration des habitats naturels actuellement dégradés Passage des randonneurs sur un sentier principal.</p>
<u>Périmètre d'application :</u>	<p>Rive gauche vallon du <i>Badet</i>.</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.



Mesure H2-G	RESTAURATION DES HABITATS NATURELS
H2-G1	<p>⇒ Aménagement du sentier principal</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Revégétalisation des pelouses à proximité du sentier. Mise en place d'aménagements permettant de limiter l'érosion du sentier. Matérialisation claire de l'itinéraire (blocs rocheux).</p>
H2-G2	<p>⇒ Entretien manuel du sentier</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Surveillance des aménagements et de l'utilisation réelle des sentiers. Réalisation de travaux assurant le bon fonctionnement du sentier principal (passage de gué, ...) et la limitation des accès aux chemins secondaires.</p>
Mesure H2-S	Suivi annuel de l'effet de ces actions sur les habitats naturels
H2-S1	<p>⇒ Evaluer la régénération du milieu après restauration</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Suivi photographique annuel de la cicatrisation des milieux suite aux travaux. Suivi des modalités de retour de la végétation (transects relevés tous les 2-3 ans).</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure de gestion des habitats de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	FFRP, CAF, FFME.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de restauration des habitats d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100% du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	H2G, et H 2S1 Crédits Natura 2000, PNP H2G2, PNP,
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Surface d'habitats d'intérêt communautaire restaurés. - Respect de l'itinéraire par les randonneurs. - Aménagement et entretien du sentier.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
H2	H2 – G1	10 j. Ouvrier 2 j. Agent						10 jours Ouvrier 2 jours Agent technique
	H2 – G2			2 j. Ouvrier		2 j. Ouvrier		4 jours Ouvrier
	H2 – S1			2 j. Agent		2 j. Agent		4 jours Agent technique
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							14 jours Ouvrier 6 jours Agent technique

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors travaux à évaluer) > 3 200 Euros

« Suivre les dynamiques végétales
sur les estives du site »

Priorité 1

<p>Contexte :</p>	<p>Les dynamiques végétales constituent le principal facteur d'évolution des milieux ouverts ou semi-ouverts sur le site. Elles engendrent localement une fermeture des milieux et contribuent à la perte d'intégrité de certains habitats naturels et habitats d'espèces. Il est important de suivre ces phénomènes afin de mieux appréhender leur ampleur.</p>
<p>Habitats concernés :</p>	<p>Tous les milieux agropastoraux (landes, pelouses, pré-bois) Principaux habitats naturels concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Mésobromion des Pyrénées occidentales (CB 34.322J – UE 6210) Fiche Habitat P 1 ✘ Pelouses à <i>Nardus stricta</i> (CB 35.1-36.31 – UE 6230*) – Habitats pot. prioritaire Fiche Habitat P2 – P 4 ✘ Pelouses pyrénéennes fermées à <i>Festuca eskia</i> (CB 36.314 – UE 6140) Fiche Habitat P 5 ✘ Pelouses calcicoles alpines et subalpines (CB 36.4 – UE 6170) Fiche Habitat P 6 – P 7 – P 8 ✘ Landes alpines et boréales (CB 31.4 – UE 4060) Fiche Habitat L 2 – L 3 – L 4 – L 5 – L 6
<p>Espèces concernées :</p>	<p>–</p>
<p>Objectifs :</p>	<p>Mieux évaluer et connaître les modalités et vitesses des dynamiques végétales sur le site. Constituer un référentiel de ces données sur le long terme. Mettre en relation ces éléments avec l'utilisation pastorale des estives. Préconiser des mesures de gestion pastorale permettant de préserver les habitats et espèces liés aux milieux agropastoraux.</p>
<p>Pratiques actuelles :</p>	<p>–</p>
<p>Changements attendus :</p>	<p>Meilleure connaissance des modalités et des dynamiques végétales sur le site.</p>
<p>Périmètre d'application :</p>	<p>Estives et entités de gestion pastorales du site : <i>Barrada, Camplong/Campbielh, Cap de Long, Bugatet-Traoues, Piau.</i></p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure H3-S	SUIVI DES MILIEUX AGROPASTORAUX
<u>H3-S1</u>	<p>⇒ Suivi des « écotones »</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en place des transects (lignes permanentes) définis de manière à ce qu'ils traversent une diversité maximale d'habitats naturels, le long d'un gradient dynamique (éboulis → pelouses → landes → forêts).</p> <p>Localisation du tracé avec une précision décimétrique (relevé GPS)</p> <p>Relevé phytosociologique et/ou relevé point quadrat et relevé de la physionomie (stratification) de la végétation dans chaque habitat le long du transect.</p> <p>Tous les 4 ans, réalisation de relevé des mêmes éléments le long de cette ligne permanente.</p>
<u>H3-S2</u>	<p>⇒ Suivi photographique</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition des zones suivies et prises de vues durant la première année.</p> <p>Tous les 4 ans, réalisation de photographies des sites dans les mêmes conditions que précédemment.</p>
<u>H3-S3</u>	<p>⇒ Suivi de l'utilisation pastorale</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en œuvre d'un protocole simple de suivi des effectifs, durée et périodes de pacages, et des zones de pacage préférentiel avec enquête préalable en lien avec le CSVB et l'éleveur.</p>
<u>H3-S4</u>	<p>⇒ Suivi des pelouses à Nard raide</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Relevés phytosociologiques tous les 2 ans sur des zones d'étude.</p>
<u>H3-S5</u>	<p>⇒ Suivi de l'évolution du Brachypode penné</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Relevés phytosociologiques et points quadrats tous les 2 ans sur des zones d'étude.</p>
Mesure H3-G	GESTION DES MILIEUX AGROPASTORAUX
<u>H3-G1</u>	<p>⇒ Analyse et traitement des données</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Analyse des données et synthèse.</p> <p>Définition de piste de gestion permettant le maintien des milieux agropastoraux.</p> <p>Définition de protocole expérimental de gestion (gyrobroyage, pâturage ciblé, ...).</p>



FICHE ACTION H3

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure de suivi d'habitats d'intérêt communautaire.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Parc National des Pyrénées, CSVB, communes.
<u>Partenariat :</u>	Conservatoire Botanique Pyrénéen, CRPGE, éleveurs.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projet dans le cadre d'un programme inter-sites de suivi des habitats d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100% du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de protocole de suivi élaborés et mis en œuvre. - Précision du diagnostic écologique des milieux agropastoraux du site. - Synthèse sur l'évolution du milieu. - Elaboration de préconisation de gestion pastorale.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
H3	H3 – S1	6 j. Agent				5 j. Agent		11 jours Agent technique 11 jours Ingénieur/Chargé de mission
	H3 – S2	6 j. Ing.				5 j. Ing.		
	H3 – S3	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	18 jours Agent technique
	H3 – S4	5 j. Ing.		5 j. Ing.		5 j. Ing.		15 jours Ingénieur/Chargé de mission
	H3 – S5	5 j. Ing.		5 j. Ing.		5 j. Ing.		15 jours Ingénieur/Chargé de mission
	H3 – G1	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	5 j. Ing.	10 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							29 jours Agent technique 51 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 21 000 Euros

« Améliorer la connaissance des zones tourbeuses »

Priorité 1

Contexte :	<p>Les zones tourbeuses du site présentent un intérêt patrimonial notable. Leur dynamique en fonction de paramètres naturels et anthropiques ainsi que leur état de conservation sont très mal connus sur l'ensemble du massif pyrénéen.</p> <p>Une meilleure connaissance de ces milieux permettrait à moyen terme de mettre en place un suivi et, si nécessaire, des mesures de gestion adaptées à la conservation d'un bon état de ces milieux.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<p>✳ Tourbières hautes actives (CB 51.1 – UE 7110*) – Habitat prioritaire – Fiche Habitat ZH 3 – ZH 4</p> <p>✳ Sources calcaires (CB 54.122 – UE 7220*) – Habitat prioritaire – Fiche Habitat ZH 5</p> <p>✳ Tourbières basses alcalines (CB 54.2 – UE 7230) – Fiche Habitat ZH 6</p>
Espèces concernées :	-
Objectifs :	Accroître la connaissance du fonctionnement et de l'état de conservation des milieux tourbeux tels que les bas marais et les tourbières hautes actives.
Pratiques actuelles :	-
Changements attendus	Meilleure connaissance des milieux tourbeux avec cartographie fine Suivi d'un site en particulier (Cap de long)
Périmètre d'application :	Ensemble des zones tourbeuses du site.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

<u>Mesure H4 - C</u>	AMELIORER LA CONNAISSANCES DU FONCTIONNEMENT DES BAS MARAIS ET DES TOURBIERES HAUTES ACTIVES
<u>H4 - C1</u>	<p>⇒ Prospection fine en vue de mieux caractériser les habitats tourbeux</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Prospection des zones humides avec caractérisation phytosociologique fine des micro habitats tourbeux.</p> <p>Mise en place d'une cartographie fine de ces habitats</p>

FICHE ACTION H3

<u>H4 – C2</u>	<p>⇒ Réalisation d'un pré-diagnostic fonctionnel en vue d'apprécier le fonctionnement et l'état de conservation</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Etude du fonctionnement et de l'état de conservation par le biais de l'analyse des paramètres hydrologiques, hydrobiologiques, topographiques et géomorphologiques tout en intégrant la connaissance phytosociologique.</p>
<u>Mesure H4 - S</u>	SUIVRE LA DYNAMIQUE DES HABITATS TOURBEUX
<u>H4 – S1</u>	<p>⇒ Suivre l'évolution d'un habitat tourbeux</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en place d'un suivi sur le site de Cap de Long une fois tous les 6 ans.</p>

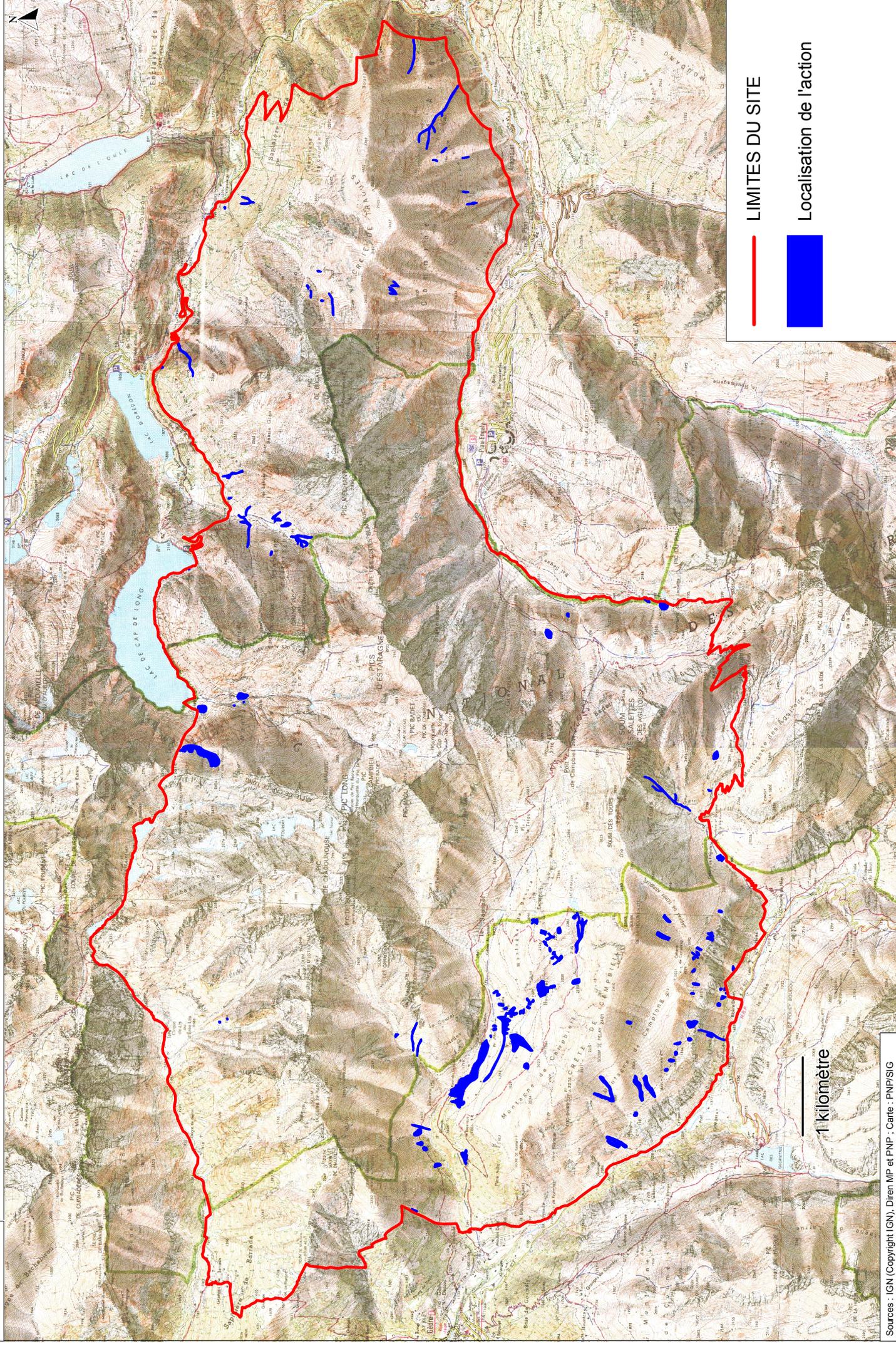
<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure de connaissance et de suivi des habitats d'intérêt communautaire.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Parc National des Pyrénées. ONF
<u>Partenariat :</u>	Communes, CBP. Nature midi Pyrénées
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter – sites de suivis d'habitats d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse sur la caractérisation des milieux tourbeux - Diagnostic pré-fonctionnel et écologique - Cartographie fine des habitats - Elaboration et mise en œuvre d'un protocole de suivi

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Forêt du 12 et du 14/02/08

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

H4 – Améliorer la connaissance des zones tourbeuses





FICHE ACTION H3

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
H4	H4 – C1	20 j. Agent						20 jours Agent technique
	H4 – C2		10 j. Ing					10 jours Ingénieur/chargé de mission
	H4 – S1						3 j. Ing	3 jours Ingénieur/chargé de mission
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							20 jours Agent technique 13 jours Ingénieur/chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors coûts éventuels à évaluer) > 8 600 Euros

« Suivre les mousses forestières remarquables et mettre en œuvre une gestion forestière adaptée, favorable à leur maintien »

Priorité 1

Contexte :	<p>La Buxbaumie verte et l'Orthotric de Roger sont deux mousses forestières inscrites en annexe II et IV de la Directive Habitats et repérées ponctuellement sur les forêts du site.</p> <p>Il s'agit de mieux connaître leur répartition et leur abondance sur la zone Natura 2000 et de préserver sur le long terme ces populations.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Forêts de Hêtres (CB 41.1 – UE 9120) Fiche habitat F 1 ✗ Forêts de Sapins blancs acidiphiles (CB 42.13 – Hors Directive)
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Buxbaumie verte – <i>Buxbaumia viridis</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1386 – Fiche Espèce V 2 ✗ Orthotric de Roger – <i>Orthotrichum rogeri</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1387
Objectifs :	<p>Mieux connaître les populations de Buxbaumie verte et d'Orthotric de Roger. Suivre au cours du temps l'évolution de quelques stations témoins et mieux connaître l'habitat de ces espèces.</p> <p>Sensibiliser, communiquer et former les agents forestiers à la reconnaissance et à la préservation de ces espèces.</p>
Pratiques actuelles :	Parcelles majoritairement en série de protection ponctuellement exploitées.
Changements attendus :	<p>Meilleure connaissance des stations et de leurs évolutions.</p> <p>Prise en compte de ces espèces dans la gestion forestière.</p>
Périmètre d'application :	Ensemble des forêts du site.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E1-C	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA REPARTITION DE CES DEUX ESPECES
E1-C1	<p>⇒ Identification et caractérisation des populations et de leurs habitats</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Prospection des zones susceptibles d'héberger des stations de ces espèces d'intérêt communautaire.</p> <p>Description systématique de l'habitat et des conditions écologiques locales où les individus se développent.</p>



FICHE ACTION E1

Mesure E1-S	SUIVI DE L'HABITAT ET DE LA STATION
<u>E1-S1</u>	<p>⇒ Suivi démographique de zones représentatives pour chacune des espèces</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de quelques stations représentatives (abondance, reproduction, ...).</p>
<u>E1-S2</u>	<p>⇒ Suivi de l'évolution des habitats associés à ces deux mousses</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi (transects, ...) permettant de mesurer l'évolution de l'habitat (modification des conditions écologiques, apparition de nouvelles espèces, évolution du nombre de troncs au sol, ...).</p>
Mesure E1-G	GESTION DES ESPECES ET DES HABITATS
<u>E1-G1</u>	<p>⇒ Adapter la gestion des habitats forestiers</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> (en lien avec la fiche H1)</p> <p>Développer/Maintenir une gestion forestière favorable à la conservation de ces espèces (maintien d'un volume de bois mort important, des chablis, ...).</p> <p>Favoriser les peuplements denses et éviter la création de clairières.</p> <p>Analyser les données collectées lors des suivis, réaliser un bilan annuel et final des différents suivis et définir des propositions de gestion.</p>
<u>E1-G2</u>	<p>⇒ Sensibiliser et former les agents forestiers</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> (en lien avec la fiche H1)</p> <p>Former les agents forestiers à la reconnaissance de ces espèces.</p> <p>Informar, communiquer et mutualiser les connaissances entre partenaires sur les espèces et sur les zones où elles ont été repérées.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur des espèces de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	Office National des Forêts, Communes, CSVB (convention concernant la réalisation des actions), CBP, bryologues, associations.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.



FICHE ACTION E1

Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Prospections fines des forêts. - Elaboration et mise en œuvre de protocole de suivis. - Adaptation de la gestion forestière pour conserver ces espèces.
---	---

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E1	E1 – C1	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent				9 jours Agent technique
	E1 – S1		.	2 j. Agent 2 j. Ing			2 j. Agent 2 j. Ing.	6 jours Agent technique 6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E1 – S2			2 j. Agent 2 j. Ing.			2 j. Agent 2 j. Ing.	4 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E1 – G1	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E1 – G2	2 j. Agent 2 j. Ing.	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	7 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COUT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 11 500 Euros

« Confirmer la présence de l'Aster des Pyrénées et conservation des stations éventuelles »

Priorité 1

Contexte :	<p>L'Aster des Pyrénées est une espèce protégée au niveau national et inscrite en annexe II et IV de la Directive Habitats. C'est une espèce prioritaire au niveau communautaire.</p> <p>Si la présence de l'espèce est avérée, cette station serait proche de la limite orientale de l'aire de répartition ; actuellement, la dernière station d'Aster à l'Est se situe dans le Haut Louron.</p> <p>Les citations de stations sont assez imprécises. Aussi, comme les populations sont probablement très peu abondantes, et étant donné la forte appétence de cette espèce pour les herbivores sauvages, il est très probable que les rares individus florifères soient consommés rapidement chaque année. Leur repérage est donc particulièrement difficile.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<p>A définir</p> <p>Habitats potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Pelouses sèches semi naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (CB 34.322J – UE 6210) - Fiche habitat P 1 ✘ Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (CB 62.12 – UE 8210) – Fiche Habitat R
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✘ *Aster des Pyrénées – <i>Aster pyrenaeus</i> – D.H. : Annexe II (prioritaire) & IV Code UE : 1802*
Objectifs :	<p>Confirmer ou infirmer les citations bibliographiques de stations d'Aster des Pyrénées sur le secteur de Barrada.</p> <p>Si la présence est avérée, maintenir cette ou ces populations en améliorant leurs états de conservation.</p>
Pratiques actuelles :	–
Changements attendus :	<p>Localisation de possibles stations d'Aster des Pyrénées.</p> <p>Pérennisation de sa présence sur le site.</p>
Périmètre d'application :	Zones de citations bibliographiques et périphérie.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E2-C	PROSPECTION SUR LES ZONES DE CITATION ET EN PERIPHERIE
E2-C1	<p>⇒ Prospection précoce des zones potentielles</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Prospection sur les zones de citation des stations d'Aster des Pyrénées en début de période de fleuraison (fin juillet – début août).</p> <p>Prospection des zones susceptibles d'héberger des stations d'Aster des Pyrénées autour de ces citations.</p>



Mesure E2-G	GESTION DES EVENTUELLES POPULATIONS D'ASTER DES PYRENEES
E2-G1	<p>⇒ Protection des individus</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un plan d'action adapté aux éléments démographiques issus de la phase de suivi.</p> <p>Mise en œuvre d'un dispositif de protection permettant de conserver ces individus et de permettre la production de graines.</p>
E2-G2	<p>⇒ Conservation du patrimoine génétique de ces populations</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un protocole de récolte de graines permettant d'échantillonner la diversité génétique de la population.</p> <p>Récolte et gestion des lots de graines au Conservatoire botanique pyrénéen ?</p>
Mesure E2-S	SUIVI DES EVENTUELLES POPULATIONS D'ASTER DES PYRENEES
E2-S1	<p>⇒ Veille démographique</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de la station (abondance, reproduction, ...) et l'évolution de l'habitat (menaces, fermeture, ...).</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur une espèce prioritaire de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	Office National des Forêts, CSVB (convention concernant la réalisation des actions), CBP.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Prospections ciblées sur les zones de citations. - Prospections dans les environs des zones de citations. - Etablissement d'un diagnostic écologique des différentes stations repérées. - Mise en place des opérations de gestion et de suivi.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP



Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E2	E2 – C1	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	24 jours Agent technique
	E2 – G1	Selon les résultats des prospections						A définir
	E2 – G2	Selon les résultats des prospections						A définir
	E2 – S1	Selon les résultats des prospections						A définir
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors coût du suivi à évaluer) > 4 500 Euros

SITE NATURA 2000 "PIC LONG, CAMPBIEHL" (FR7300928) PROPOSE AU TITRE DE LA DIRECTIVE "HABITATS"
Action E2 – Confirmer la présence de l'Aster des Pyrénées et gestion des stations éventuelles



« Suivre les stations d'Androsace des Pyrénées »

Priorité 1

Contexte :	<p>L'Androsace des Pyrénées est une espèce protégée au niveau national et inscrite dans les annexes II et IV de la Directive Habitats. A ce jour, 32 stations ont été repérés sur le site Natura 2000 soit près de 30 % des stations d'Androsace des Pyrénées inventoriées sur le territoire du Parc national. Cette espèce est endémique des Pyrénées centrales (France et Espagne).</p> <p>Ses habitats, les falaises calcaires des Pyrénées centrales (CB 62.12 – UE 8210) et les falaises siliceuses des montagnes médio-européennes (CB 62.21 – UE 8220), relèvent également de la Directive Habitats. Même si cette espèce n'est globalement pas menacée de disparition, un diagnostic précis de quelques stations potentielles présentant des risques semble nécessaire.</p> <p>Le changement climatique est un phénomène qui pourrait affecter directement cette espèce, plus particulièrement les stations situées en haute et basse altitude. Un suivi régulier de l'état des populations sur les marges hautes et basses semble aujourd'hui une nécessité afin de mieux connaître son évolution et d'élaborer si nécessaire un programme de sauvegarde.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Falaises calcaires des Pyrénées centrales (CB 62.12 – UE 8210) Fiche Habitat R 2 ✗ Falaises siliceuses des montagnes médio-européennes (CB 62.21 – UE 8220) Fiche Habitat R 7
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Androsace des Pyrénées – <i>Androsace pyrenaica</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1632 – Fiche Espèce V 1
Objectifs :	<p>Suivre au cours du temps l'évolution de quelques zones (localisation, abondance).</p> <p>Permettre le maintien de cette espèce et de son habitat.</p>
Pratiques actuelles :	–
Changements attendus :	Meilleure connaissance de la dynamique de l'espèce et de l'évolution de sa répartition.
Périmètre d'application :	Zones présentant des stations d'Androsace des Pyrénées.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E3-C	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA STATION D'ANDROSACE DES PYRENEES
<u>E3-C1</u>	<p>⇒ Caractérisation de la dynamique des populations</p> <p>Depuis 1999, des dénombrements précis de trois zones représentatives sur trois populations distinctes ont été mises en place afin de mesurer la taille des coussinets et de noter, le cas échéant, la disparition d'individus et encore la présence de plantules. Deux de ces zones se trouvent sur le site du Néouvielle et une sur le site de « Pic Long-Campbielh ».</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Maintien de la zone de suivi permettant de caractériser la dynamique de cette espèce.</p>

Mesure E3-S	SUIVI DE STATIONS D'ANDROSACE DES PYRENEES PRESENTANT DES MENACES
<u>E3-S1</u>	<p>⇒ Veille démographique face au changement climatique</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de la localisation de l'Androsace des Pyrénées incluant des stations de basses et de hautes altitudes (observation des zones de présence et d'absence de l'espèce).</p>
<u>E3-S2</u>	<p>⇒ Suivi des populations menacées par les activités humaines</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en place d'une tournée de surveillance permettant de contrôler l'état des populations notamment à proximité de zones d'escalade, de randonnée, ...</p>
Mesure E3-G	GESTION DES STATIONS D'ANDROSACE DES PYRENEES
<u>E3-G1</u>	<p>⇒ Gestion conservatoire des stations de l'Androsace des Pyrénées</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Analyse des données collectées, bilan annuel et final des suivis.</p> <p>Définition de plans d'action adaptés aux éléments démographiques issus de la phase de suivi notamment sur les populations menacées.</p> <p>Entretien et renouvellement des lots de graines au Conservatoire botanique pyrénéen.</p>
<u>E3-G2</u>	<p>⇒ Information et sensibilisation des professionnels de la montagne</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Identification et sensibilisation des groupes effectuant de l'escalade sur le site en général et sur les falaises présentant de l'Androsace des Pyrénées en particulier.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur un habitat et une espèce de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Commune, Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	Conservatoire botanique pyrénéen, CSVB (convention concernant la réalisation des actions).
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.



<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des différents suivis. - Rapport d'étude sur l'évolution des stations. - Réalisation des tournées de surveillance sur les stations présentant des menaces réelles ou potentielles.
--	--

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

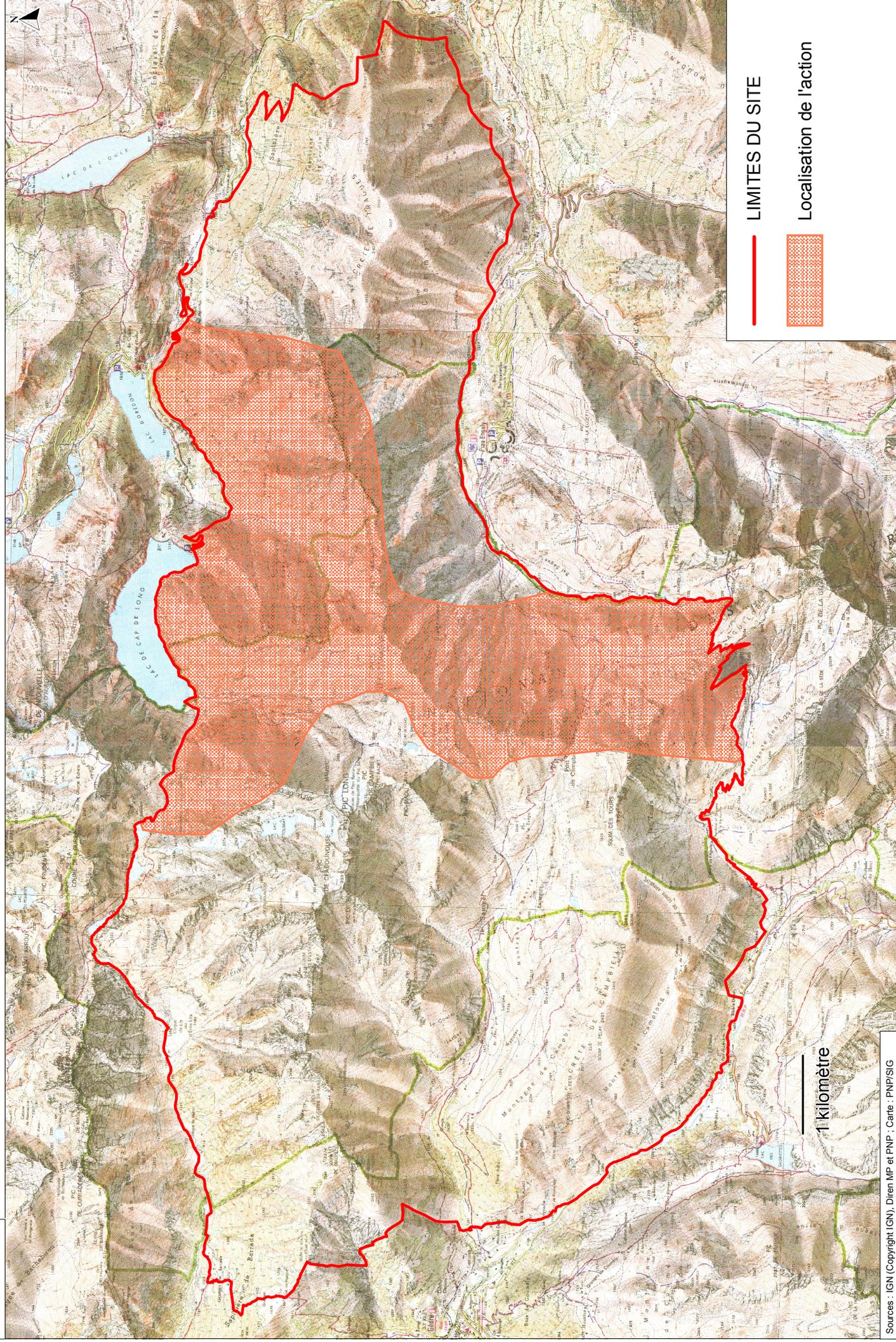
Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E3	E3 – C1	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	6 jours Agent technique
	E3 – S1	2 j. Agent 2 j. Ing.		2 j. Agent 2 j. Ing.		2 j. Agent 2 j. Ing.		6 jours Agent technique 6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E3 – S2	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	6 jours Agent technique
	E3 – G1		1 j. Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	5 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E3 – G2	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	6 jours Agent technique
	COUT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 8 500 Euros

Action E3 – Suivre les stations d'Androsace des Pyrénées



« Suivi de l'évolution des falaises siliceuses à Androsace helvétique au Soum des Salettes »

Priorité 1

Contexte :	<p>L'Androsace helvétique est une espèce protégée au niveau national. A ce jour, seules deux populations (<i>Pic du Midi de Bigorre – Soum des Salettes</i>) sont connues dans les Pyrénées pour cette espèce orophytique, plus abondante dans le massif alpin. La station du <i>Soum des Salettes</i> constitue la seule station présente sur le territoire du Parc national des Pyrénées.</p> <p>Son habitat, les falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (CB 62.211 UE 8220), relève de la Directive Habitats. Cette espèce semble plutôt menacée sur la seule portion de la falaise où elle a été repérée non seulement du point de vue de ses effectifs mais aussi vue la modification du cycle gel/dégel. En effet, seule une trentaine d'individus ont été dénombrés sur un substrat très fragmenté et friable. Un diagnostic précis semble nécessaire afin de mieux caractériser cette population.</p> <p>Le changement climatique est un phénomène qui pourrait affecter directement cette espèce, plus particulièrement sur cette station située en haute altitude. Un suivi régulier de son évolution semble aujourd'hui une nécessité afin de définir, le cas échéant, un programme de gestion conservatoire.</p>
-------------------	---

Habitats concernés :	✗ Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (CB 62.211 – UE 8220) – Fiche Habitat R 7
Espèces concernées :	✗ Androsace helvétique – <i>Androsace helvetica</i>
Objectifs :	<p>Suivre au cours du temps l'évolution de la station (localisation, abondance) et des différentes menaces associées (éboulement, élargissement des fissures, dessèchement de coussinets, ...).</p> <p>Permettre le maintien de cet habitat et de cette espèce.</p>
Pratiques actuelles :	–
Changements attendus :	Meilleure connaissance de la station et de son évolution démographique et géologique.
Périmètre d'application :	Falaise au <i>Soum des Salettes</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E4-C	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA STATION D'ANDROSACE HELVETIQUE
E4-C1	<p>⇒ Caractérisation de la population et de son habitat</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Localisation précise des différents individus présents sur l'ensemble de la portion de falaise concernée.</p> <p>Prospection régulière des nouveaux individus apparaissant sur cette partie de falaise.</p>

Mesure E4-S	SUIVI DE L'HABITAT ET DE LA STATION D'ANDROSACE HELVETIQUE
E4-S1	<p>⇒ Suivi démographique de la population d'Androsace helvétique</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de la station (abondance, reproduction, ...) incluant notamment l'observation d'indices de sénescence des coussinets comme le dessèchement ...</p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif permettant de mesurer la croissance , le pourcentage d'apparition/disparition notamment sur une zone test.</p>
E4-S2	<p>⇒ Suivi de l'évolution de l'habitat à Androsace helvétique</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de l'habitat (repérage de zones d'éboulements, mesure de l'élargissement de quelques fissures, ...).</p>
Mesure E4-G	GESTION DE LA STATION D'ANDROSACE HELVETIQUE
E4-G1	<p>⇒ Gestion conservatoire de la station d'Androsace helvétique</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Analyse des données collectées, bilan annuel et final du suivi.</p> <p>Définition d'un plan d'action adapté aux éléments démographiques issus de la phase de suivi.</p> <p>Définition d'un protocole de récolte de graines permettant d'échantillonner la diversité génétique de la population.</p> <p>Récolte et gestion des lots de graines au Conservatoire botanique pyrénéen ?</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur un habitat de la directive contenant une espèce remarquable.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Commune, Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	Conservatoire botanique pyrénéen, CSVB (convention concernant la réalisation des actions).
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation des individus constituant la population. - Rapport d'étude sur l'évolution du milieu. - Rapport sur l'évolution de la station et des menaces associées.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E4	E4 – C1	1 j. Agent 1 j. Ing.						7 jours Agent technique 7 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E4 – S1	1 j. Agent 1 j. Ing.	1 j. Agent 1 j. Ing.	1 j. Agent 1 j. Ing.	1 j. Agent 1 j. Ing.	1 j. Agent 1 j. Ing.	1 j. Agent 1 j. Ing.	
	E4 – S2							
	E4 – G1		2 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							7 jours Agent technique 13 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> **6 000 Euros**



« Suivre les éboulis à Vesce argentée
du Port de Campbielh »

Priorité 1

Contexte :	<p>La Vesce argentée est une espèce rare protégée au niveau national. A ce jour, seules deux populations (vallée d'Aspe – <i>Port de Campbielh</i>) sont connues en France pour cette espèce endémique du massif pyrénéen. La station du <i>Port de Campbielh</i> constitue la station la plus vaste et la plus homogène présente sur le territoire du Parc national des Pyrénées.</p> <p>Son habitat, les éboulis pyrénéo-alpins siliceux thermophiles (CB 61.33 UE 8130), relève de la Directive Habitats. Même si cette espèce ne semble pas faire l'objet d'une menace particulière, un diagnostic précis semble nécessaire afin de mieux caractériser cette population.</p> <p>Le changement climatique est un phénomène qui pourrait affecter directement cette espèce, plus particulièrement sur cette station située en haute altitude. Un suivi régulier de son évolution semble aujourd'hui une nécessité afin de définir, le cas échéant, un programme de gestion conservatoire.</p>
-------------------	---

Habitats concernés :	✗ Eboulis pyrénéo-alpins siliceux thermophiles (CB 61.33 – UE 8130) – Fiche Habitat R 4
Espèces concernées :	✗ Vesce argentée – <i>Vicia argentea</i>
Objectifs :	Suivre au cours du temps l'évolution de la station (localisation, abondance) et des différentes menaces (abrutissement, végétalisation des éboulis,...). Permettre le maintien de cet habitat et de cette espèce.
Pratiques actuelles :	–
Changements attendus :	Meilleure connaissance de la station et de son évolution.
Périmètre d'application :	Eboulis du <i>Port de Campbielh</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E5-C	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA STATION DE VESCE ARGENTEE
E5-C1	<p>⇒ Caractérisation de la population et de son habitat</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Cartographie fine de la station en repérant précisément ses limites. Inventaire complet de la flore présente au sein de cette population.</p>

FICHE ACTION E5

Mesure E5-S	SUIVI DE L'HABITAT ET DE LA STATION DE VESCE ARGENTEE
<u>E5-S1</u>	<p>⇒ Suivi démographique de la Vesce argentée</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de la station (abondance, reproduction, ...) incluant notamment l'observation d'indices comme l'abrutissement par les ongulés sauvages ou l'arrachage de pieds, signe de maladie, croissance, structure des populations ...</p>
<u>E5-S2</u>	<p>⇒ Suivi de l'évolution de l'habitat à Vesce argentée</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permettant de mesurer l'évolution de l'habitat (modification de la végétation, apparition de nouvelles espèces, développement de ligneux, ...).</p>
Mesure E5-G	GESTION DE LA STATION DE VESCE ARGENTEE
<u>E5-G1</u>	<p>⇒ Gestion conservatoire de la station de Vesce argentée</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Analyse des données collectées, bilan annuel et final du suivi.</p> <p>Définition d'un plan d'action adapté aux éléments démographiques issus de la phase de suivi.</p> <p>Définition d'un protocole de récolte de graines permettant d'échantillonner la diversité génétique de la population.</p> <p>Récolte et gestion des lots de graines au Conservatoire botanique pyrénéen ?</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur un habitat de la directive contenant une espèce remarquable.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Commune, Parc National des Pyrénées.
<u>Partenariat :</u>	Conservatoire botanique pyrénéen, CSVB (convention concernant la réalisation des actions)..
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie de la station. - Rapport d'étude sur l'évolution de la végétation. - Rapport sur l'évolution de la station et des menaces associées.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP

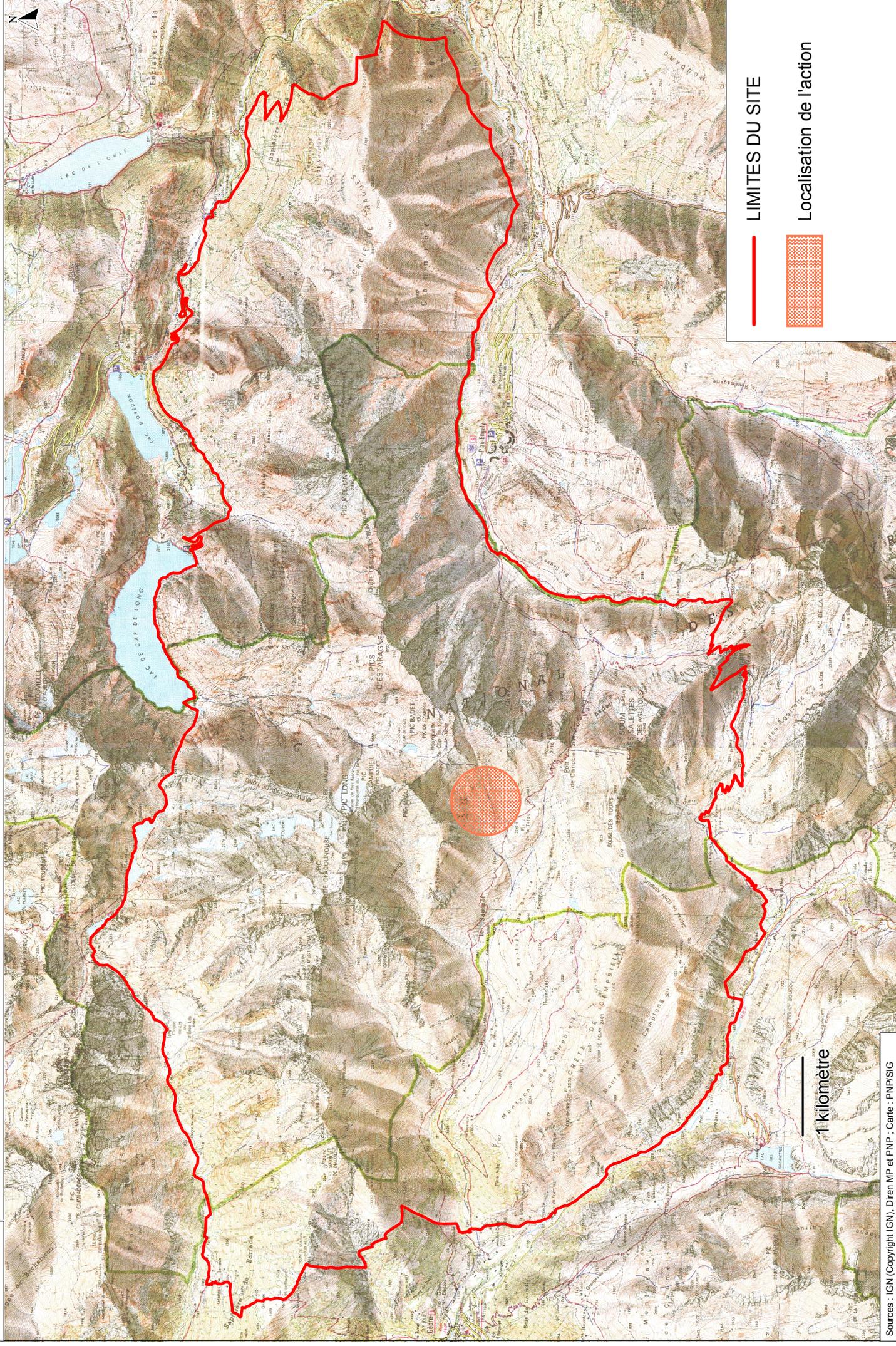
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E5	E5 – C1	3 j. Agent 3 j. Ing.					3 j. Agent 3 j. Ing.	6 jours Agent technique 6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E5 – S1	1 j. Agent 1 j. Ing.		1 j. Agent 1 j. Ing.			1 j. Agent 1 j. Ing.	3 jours Agent technique 3 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E5 – S2							
	E5 – G1		2 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 7 300 Euros



LIMITES DU SITE



Localisation de l'action

1 kilomètre

« Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000 »

Priorité 1

Contexte :	<p>Lors du diagnostic écologique établi durant l'élaboration du Docob, quatre espèces d'insectes d'intérêt communautaire ont été inventoriées sur le site de « Pic Long-Campbielh ».</p> <p>Deux espèces sont associées aux milieux forestiers, et particulièrement les vieilles forêts mûres. Les deux autres espèces sont inféodées aux milieux ouverts notamment les pelouses, les prairies de fauche et les éboulis.</p>
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Tous les habitats forestiers sont potentiellement concernés par cette mesure. ✗ Tous les habitats ouverts sont potentiellement concernés par cette mesure.
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Rosalie des Alpes – <i>Rosalia alpina</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1087 – Fiche Espèce A 10 ✗ Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i> – DH : An. II Code UE : 1083 – Fiche Espèce A 11 ✗ Apollon – <i>Parnassius apollo</i> – DH : An. IV ✗ Semi-Apollon – <i>Parnassius mnemosyne</i> – DH : An. IV
Objectifs :	<p>Définir plus précisément les zones de présence de ces espèces et leur abondance.</p> <p>Permettre le maintien de ces espèces et des habitats associés à tous les stades de leur développement.</p>
Pratiques actuelles :	–
Changements attendus :	Meilleure connaissance de la répartition de ces espèces et de leur évolution.
Périmètre d'application :	Tout le site.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E6-C	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA REPARTITION DES INVERTEBRES
E6-C1	<p>⇒ Compléments d'inventaire sur les insectes</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un programme de prospection sur les invertébrés en ciblant particulièrement les espèces d'intérêt communautaire.</p> <p>Recherche généralisée de la présence de la Rosalie des Alpes dans l'ensemble des massifs forestiers potentiellement favorables du site comme les hêtraies ou les hêtraies-sapinières. Orienter les recherches notamment sur les parcelles venant d'être exploitées où le bois fraîchement coupé est resté au sol.</p> <p>Mise en place de campagnes de piégeage dans les différents écosystèmes du site notamment en forêt en partenariat avec les agents de l'ONF et les entomologistes.</p>

<p><u>E6-C2</u></p>	<p>⇒ Caractérisation des populations d'invertébrés remarquables</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un dispositif permettant de mesurer ou d'estimer l'abondance des populations pour ces espèces remarquables (Apollon, Semi-Apollon) sur des zones particulières et de suivre leurs évolutions au cours du temps.</p>
<p><u>Mesure E6-S</u> SUIVI DES POPULATIONS ET DE LEURS EVOLUTIONS</p>	
<p><u>E6-S1</u></p>	<p>⇒ Suivi de l'entomofaune saproxylique</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi permettant de mesurer qualitativement et quantitativement la richesse et la diversité spécifique de plusieurs zones et habitats au cours du temps notamment</p>
<p><u>E6-S2</u></p>	<p>⇒ Mise en place de parcours permettant le suivi des lépidoptères</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre de parcours permettant de mesurer qualitativement et quantitativement la richesse et la diversité de plusieurs zones et habitats au cours du temps.</p> <p>Réalisation de ces différents parcours de façon bihebdomadaire (mai à juin) en respectant les conditions météorologiques favorables à l'observation de papillons (tranche horaire, ensoleillement, température, absence de pluie, ...).</p>
<p><u>Mesure E6-G</u> GESTION DES POPULATION D'INSECTE ET ADAPTATION DES PRATIQUES</p>	
<p><u>E6-G1</u></p>	<p>⇒ Développer une gestion forestière favorable pour la Rosalie des Alpes</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Favoriser une irrégularisation des peuplements permettant la présence de l'ensemble des classes d'âge afin de maintenir un volume de bois mort à peu près constant dans le temps et l'espace.</p> <p>Développer expérimentalement un débardage retardé (bois d'œuvre et affouage) dans le temps afin d'accroître les possibilités d'alimentation dans ces zones pour les rosaliés des Alpes adultes qui se nourrissent de sèves.</p>
<p><u>E6-G2</u></p>	<p>⇒ Développer un ensemble de milieux favorables pour les deux Apollons</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Favoriser le maintien et le mosaïquage des habitats de prairies (florifères) de pelouses, de vires rocheuses, de lisières et d'éboulis nécessaires au développement de ces deux espèces à tous les différents stades (chenilles, adultes).</p> <p>Contrôler l'apparition de ligneux dans les zones de présence de ces papillons et lutter contre la déprise agro-pastorale responsable de ces dynamiques.</p>

<p><u>Nature de la mesure :</u></p>	<p>Mesure d'amélioration des connaissances sur des espèces de la directive.</p>
<p><u>Maîtrise d'ouvrage :</u></p>	<p>Parc National des Pyrénées, ONF, E6G1</p>

FICHE ACTION E6

<u>Partenariat :</u>	Communes, CSVB., associations naturalistes. Les actions seront réalisées avec l'accord des propriétaires par le biais par exemple d'une convention écrite entre l'animateur de la mise en œuvre de Natura 2000 et le ou les propriétaires. Elle devra préciser annuellement les actions prévues et les règles du jeu de concertation et de communication entre les deux parties.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des différents suivis. - Rapport d'étude sur l'évolution des stations. - Réalisation des tournées de surveillance sur les stations présentant des menaces réelles ou potentielles.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E6	E6 – C1	6 j. Agent 3 j. Ing.	6 j. Agent	6 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	30 jours Agent technique 3 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E6 – C2	.	2 j. Agent 2 j. Ing.				2 j. Agent 2 j. Ing.	4 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E6 – S1	2 j. Agent		2 j. Agent		2 j. Agent		6 jours Agent technique
	E6 – S2		20 j. Agent		20 j. Agent		20 j. Agent	60 jours Agent technique
	E6 – G1							Coût éventuel à définir
	E6 – G2							Coût éventuel à définir
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors coûts éventuels à évaluer) > 20 000Euros

« Etude et gestion adaptée des habitats forestiers
présentant des populations de chauves-souris »

Priorité 2

Contexte :	<p>De nombreuses espèces de chauves-souris utilisent les milieux forestiers à des fins d'alimentation, de protection et/ou de reproduction.</p> <p>Toutefois, les forêts du site possèdent des caractéristiques propres influençant la répartition de ces espèces.</p> <p>Un travail d'approfondissement des connaissances sur ce groupe semble aujourd'hui important, non seulement pour déterminer les zones accueillant actuellement des chiroptères afin d'adapter/conservé la gestion forestière de ces massifs pour maintenir ces différentes espèces dans le meilleur état de conservation possible, mais aussi pour favoriser la création de nouveaux îlots et de corridors permettant d'améliorer qualitativement et quantitativement l'utilisation de ces milieux.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<p>✗ Tous les habitats forestiers sont potentiellement concernés par cette mesure.</p>
Espèces concernées :	<p>✗ Barbastelle d'Europe – <i>Barbastella barbastellus</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1308 – Fiche Espèce A 3</p> <p>✗ Grand/Petit Murin – <i>Myotis myotis</i> <i>Myotis blythii</i> – DH : An. II & IV Code UE : 1307 – Fiche Espèce A 4 – A 5</p> <p>✗ Noctule de Leisler – <i>Nyctalus leisleri</i> - DH : An. IV</p> <p>✗ Sérotine commune – <i>Eptesicus serotinus</i> - DH : An. IV</p>
Objectifs :	<p>Améliorer les connaissances sur la répartition des populations de chauves-souris sur le site.</p> <p>Maintenir dans un état de conservation favorable les habitats d'alimentation voire de reproduction des espèces forestières recensées sur le site.</p>
Pratiques actuelles :	<p>Parcelles majoritairement en série de protection ponctuellement exploitées.</p>
Changements attendus :	<p>Meilleure connaissance de la répartition et de l'abondance des populations de chiroptères sur le site.</p> <p>Amélioration de la connaissance afin d'assurer la préservation de leurs habitats (territoire de chasse, gîtes forestiers, ...).</p>
Périmètre d'application :	<p>Ensemble des milieux forestiers du site.</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E7-C	AMELIORATION DES CONNAISSANCE SUR LES CHIROPTERES
<u>E7-C1</u>	<p>⇒ Caractérisation des habitats</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Organiser des prospections présence/absence par écoute (ultrasons) suivant des points d'écoute une demi heure avant et 2h30 après le coucher du soleil de juin à septembre. Répétition de ces points d'écoute au moins deux soirées consécutives. Les points d'écoute seront définis et répartis sur l'ensemble du site suivant une typologie simple des milieux forestiers présents (essence, altitude, structure, exposition, âge dominant des peuplements) à fournir – Prospections à mener sur les 6 années de l'application du Docob.</p> <p>Définir une campagne de capture par filet sur quelques zones stratégiques du site.</p>
<u>E7-C2</u>	<p>⇒ Prospection des gîtes potentiels</p> <p>Les espèces forestières ont besoin non pas d'un seul gîte mais d'un réseau de gîtes. Le maintien d'arbres à cavités ou à fissures est primordial mais il convient de pouvoir renouveler le « stock » de gîtes potentiels.</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Repérer les arbres à microhabitats notamment lors des martelages.</p> <p>Organiser une campagne de prospection ciblée des gîtes à chauves-souris sur les autres parcelles accessibles.</p>
Mesure E7-G	GESTION DES HABITATS ET DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS
<u>E7-G1</u>	<p>⇒ Gestion forestière favorable</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>A partir des préconisations existantes et l'évolution des milieux, définir des préconisations de gestion et d'inventaire dans les différents programmes d'aménagement.</p> <p>Mettre en place un programme de gestion conservatoire permettant le cas échéant, d'améliorer les capacités d'accueil du milieu et l'état de conservation de ces espèces.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur des habitats et des espèces de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Commune, Parc National des Pyrénées, ONF, E7G1
<u>Partenariat :</u>	Office National des Forêts, Associations naturalistes, CSVB. Les actions seront réalisées avec l'accord des propriétaires par le biais par exemple d'une convention écrite entre l'animateur de la mise en œuvre de Natura 2000 et le ou les propriétaires. Elle devra préciser annuellement les actions prévues et les règles du jeu de concertation et de communication entre les deux parties.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût sur devis.



FICHE ACTION E7

<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes d'écoute et de piégeages. - Cartographie des zones de présence des différentes espèces. - Intégration de ces données dans la gestion forestière sur le site.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Forêt du 12 et du 14/02/08

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

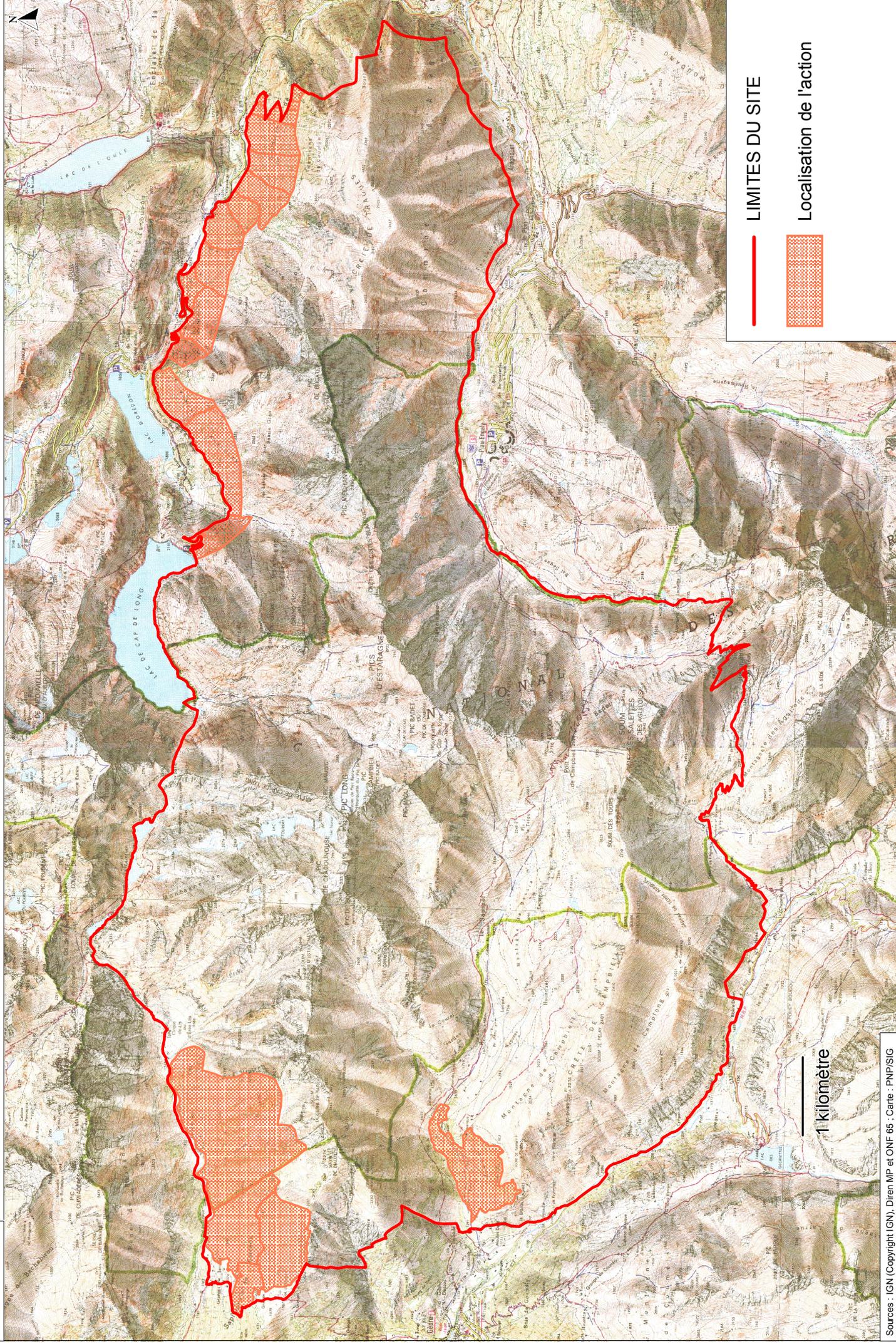
Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E7	E7 – C1	4 j. Agent 4 j. Ing.	4 j. Agent	24 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission				
	E7 – C2	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	3 j. Agent	18 jours Agent technique
	E7 – G1		2 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	1 j. Ing.	6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							42 jours Agent technique 10 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 11 000 Euros

Action E7 – Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de chauve – souris



« Suivre les populations d'Amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole »

Priorité 1

<p>Contexte :</p>	<p>L'Euprocte des Pyrénées et le Crapaud accoucheur sont présents sur le site et des indices de leur présence ponctuelle ont été observés. Il n'existe pas de réelle synthèse de ces observations : la répartition et l'abondance de ces espèces semblent toujours mal connues. Sur certains secteurs, notamment les zones de reproduction, la pratique de l'alevinage, les captages et la présence de bétail peuvent avoir des impacts sur ces espèces.</p>
<p>Habitats concernés :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Ruisselets (CB 24.11 – Hors directive). ✗ Zone à truite (CB 24.12 – Hors directive) ✗ Cours d'eau intermittent (CB 24.16 – Hors directive) ✗ Bancs de graviers des berges végétalisées (CB 24.22 – UE 3240) – Fiche Habitat ZH 2
<p>Espèces concernées :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Euprocte des Pyrénées – <i>Calotriton asper</i> – DH : Annexe IV Fiche Espèce A – ✗ Crapaud accoucheur – <i>Alytes obstetricans</i> – DH : Annexe IV Fiche Espèce A –
<p>Objectifs :</p>	<p>Connaître la répartition de l'Euprocte des Pyrénées et du Crapaud accoucheur sur le site et tenter d'évaluer l'abondance, Proposer une cartographie de ces zones et une gestion conservatoire adaptée à ces zones de sensibilité en accord avec les APPMA concernées et la Fédération de pêche 65. Mieux connaître les interactions entre les populations d'amphibiens et la présence de poissons en lien avec les alevinages.</p>
<p>Pratiques actuelles :</p>	<p>Zone de pêche et d'alevinage. Captages d'eau potable. Captages en lien avec la production d'hydro-électricité. Pâturage.</p>
<p>Changements attendus :</p>	<p>Meilleure connaissance des populations d'Euprocte des Pyrénées et du Crapaud accoucheur. Mise en œuvre d'une pratique d'activités respectant des zones de sensibilité pour les amphibiens.</p>
<p>Périmètre d'application :</p>	<p>Ensemble du réseau hydrographique du site. La mise en œuvre de cette action doit être abordée dans un contexte plus global (bassin versant).</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E8-C	AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LES AMPHIBIENS REMARQUABLES DU SITE
<u>E8-C1</u>	<p>⇒ Définition et mise en œuvre d'un protocole d'inventaire des populations d'Euprocte des Pyrénées et de Crapaud accoucheur</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un protocole d'inventaire associé à des relevés environnementaux. Mise en œuvre de l'inventaire par prospection systématique sur les habitats favorables. Réalisation d'une cartographie précise des espèces sur le site et détermination des zones sensibles. Ces actions seront réalisées dans le cadre de l'observatoire du PNP</p>
<u>E8-C2</u>	<p>➤ Mieux connaître les interactions entre les populations d'amphibiens et la présence de poissons en lien avec les alevinages.</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Réalisation de pêches électriques pour analyser la population piscicole sur le ruisseau de Cap de Long et de Rabiet. Bilan et synthèse en lien avec les éléments concernant la population d'Euprocte.</p>
Mesure E8-G	GESTION DES ESPECES REMARQUABLES
<u>E8-G1</u>	<p>⇒ Intégration des données amphibiens dans la gestion piscicole, pastorale et hydroélectrique après concertation</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole pluriannuel d'alevinage prenant en compte des zones non perturbées par les alevinages (<i>Cap de long, Aguilous</i>) après la phase de diagnostic des enjeux et en concertation avec les APPMA concernées et la Fédération de pêche 65. Définition et mise en œuvre d'un programme de réduction des impacts du bétail sur les secteurs sensibles. Définition d'un cahier de préconisations pour une pratique des captages favorables à la conservation des deux espèces en zones sensibles.</p>

Mesure E8-S	SUIVI DES POPULATIONS D'AMPHIBIENS
<u>E8-S1</u>	<p>⇒ Veille écologique</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de suivi des espèces. Choix de stations types à suivre selon un protocole de comptage à définir dans le cadre de l'observatoire du PNP.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'inventaire et de gestion d'habitat d'espèces animales de la
-------------------------------------	--



FICHE ACTION E8

	directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées, APPMA.
<u>Partenariat :</u>	Parc National des Pyrénées, ONEMA, APPMA, CSVB, pêcheurs et usagers, NMP. Les actions seront réalisées avec l'accord des propriétaires par le biais par exemple d'une convention écrite entre l'animateur de la mise en œuvre de Natura 2000 et le ou les propriétaires. Elle devra préciser annuellement les actions prévues et les règles du jeu de concertation et de communication entre les deux parties.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100% du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Rédaction et mise en œuvre des différents protocoles.- Rapport sur l'impact des activités humaines sur les amphibiens remarquables du site- Elaboration d'une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs afin d'établir une cohérence entre les activités et les équilibres/vulnérabilités des espèces.- Synthèse sur l'abondance et la répartition

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Eau et Pêche du 12, 14 et 21 Février 2008



FICHE ACTION E8

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire					Total du coût par mesure	
		2008	2009	2010	2011	2012		2013
E8	E8 – C1	20 j. Agent 4 j. Ing.	20 j. Agent 4 j. Ing.					40 jours Agent technique 8 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E8 – C2		2 j. Agent 2 j. Ing.					2 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E8– G1			4 j Ing.	Animation			4 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E8– S1			2 j. Agent 2 j. Ing.	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	8 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							48 jours Agent technique 14 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 15 000 Euros

« Mutualiser les compétences pour optimiser
l'inventaire de la faune aquatique »

Priorité 2

<p>Contexte :</p>	<p>L'ensemble du réseau hydrographique est parcouru régulièrement par des pêcheurs qui peuvent contribuer à accroître la connaissance sur la répartition des espèces aquatiques sur le terrain.</p> <p>La définition d'un programme collectif de travail est un élément important dans la compréhension mutuelle des préoccupations des pêcheurs et des agents du PNP.</p>
<p>Habitats concernés :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Eaux douces (CB 22.1 – Hors directive) ✗ Eaux dystrophes (CB 22.14 – UE 3160) - Fiche habitat ZH 1 ✗ Etangs marécageux à Sphaignes et Utriculaires (CB 22.45 – Hors directive) ✗ Masses d'eau temporaire (CB 22.5 – Hors directive) ✗ Ruisselets (CB 24.11 – Hors directive) ✗ Zone à truite (CB 24.12 – Hors directive) ✗ Cours d'eau intermittent (CB 24.16 – Hors directive) ✗ Bancs de graviers des berges végétalisées (CB 24.22 – UE 3240) – Fiche Habitat ZH 2
<p>Espèces concernées :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Desman des Pyrénées – <i>Galemys pirenais</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1301 – Fiche Espèce A 1 ✗ Loutre d'Europe – <i>Lutra lutra</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1355 Fiche espèce A 2 ✗ Crapaud accoucheur – <i>Alytes obstetricans</i> – DH : Annexe IV ✗ Euprocte des Pyrénées – <i>Calotriton asper</i> – DH : Annexe IV
<p>Objectifs :</p>	<p>Valoriser la présence sur le terrain des pêcheurs pour améliorer la connaissance sur la répartition des espèces aquatiques.</p> <p>Favoriser une pratique collective et un rapprochement entre les personnels du PNP et les pêcheurs.</p> <p>Sensibiliser les pêcheurs à la présence d'espèces animales à forte valeur patrimoniale en vue de faciliter une gestion conservatoire adaptée.</p>
<p>Pratiques actuelles :</p>	<p>Zones de pêche et d'alevinage.</p> <p>Captages d'eau potable.</p> <p>Captages en lien avec la production d'hydro-électricité.</p>
<p>Changements attendus :</p>	<p>Meilleure connaissance des populations de ces espèces aquatiques présentes sur le site.</p> <p>Meilleure appropriation par les pêcheurs de la valeur des espèces animales patrimoniales.</p> <p>Amélioration des contacts et du dialogue entre pêcheurs et agents du PNP.</p>
<p>Périmètre d'application :</p>	<p>Ensemble du réseau hydrographique du site.</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E9-C	MUTUALISER LES COMPETENCES POUR MIEUX CONNAITRE LES ESPECES AQUATIQUES
<u>E9-C1</u>	<p>⇒ Mise en œuvre d'un protocole commun d'enregistrement d'observation des espèces aquatiques</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en œuvre d'un partenariat entre le PNP et les sociétés de pêche sur la base d'un système commun d'enregistrement d'observations.</p> <p>Diffusion d'une fiche standard de collecte des informations.</p>
<u>E9-C2</u>	<p>⇒ Formation, sensibilisation, communication, information</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs.</p> <p>Recensement de bénévoles intéressés.</p> <p>Formation à la reconnaissance des espèces et aux techniques de description de contact.</p> <p>Organisation de journées collectives de prospections.</p> <p>Organisation de la circulation de l'information et des comptes-rendus annuels.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances sur des espèces animales de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées, CSVB. Les actions seront réalisées avec l'accord des propriétaires par le biais par exemple d'une convention écrite entre l'animateur de la mise en œuvre de Natura 2000 et le ou les propriétaires. Elle devra préciser annuellement les actions prévues et les règles du jeu de concertation et de communication entre les deux parties.
<u>Partenariat :</u>	Parc National des Pyrénées, ONEMA, APPMA, pêcheurs et usagers.
<u>Modalité de l'aide :</u>	Moyen propre des partenaires et rattachement aux coût de l'animation.
<u>Montant de l'aide :</u>	100% du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000 et moyens propres des partenaires et du PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une fiche standard de collecte de l'information. - Augmentation de la connaissance sur la répartition des espèces. - Journées de formation. - Journées collectives de prospections.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Eau et Pêche du 12, 14 et 21 Février 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E9	E9 – C1	2 j Ing.						2 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E9 – C2	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	6 jours Agent technique
	Coût total de l'action							6 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 2 000 Euros

« **Connaissance et veille écologique des espèces communautaires** »

Priorité 1

Contexte :	De nombreuses espèces d'intérêt communautaire sont présentes sur le site mais leur état de conservation est encore mal connu et appréhendé. Un suivi régulier sur l'état de leur population semble important afin de mieux connaître leur évolution et d'élaborer si nécessaire un programme de sauvegarde.
Habitats concernés :	✘ Tous les habitats sont potentiellement concernés par cette mesure.
Espèces concernées :	✘ Desman des Pyrénées – <i>Galemys pirenaicus</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1301 – Fiche Espèce A – 1 ✘ Lézard montagnard des Pyrénées – <i>Iberolacerta bonnali</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1995 – Fiche Espèce A – 9
Objectifs :	Préciser la répartition des espèces d'intérêt communautaire sur le site et tenter d'évaluer leur abondance, posséder des données fines sur les habitats sélectionnés sur le site, mieux évaluer les menaces potentielles présentes. Développer la connaissance et suivre ces espèces. Rechercher des espèces citées mais actuellement non retrouvées.
Pratiques actuelles :	–
Changements attendus :	Meilleure connaissance des populations d'espèces d'intérêt communautaire sur le site. Détermination des menaces potentielles. Mise en place d'un travail de veille écologique au cours du temps.
Périmètre d'application :	Ensemble du site Natura 2000.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E10-C	AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LES ESPECES MAL CONNUES
E10-C1	⇒ Mieux connaître le Desman des Pyrénées <u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> Réalisation de prospections, application d'un protocole de relevés d'indices applicable et reproductible sur le terrain dans le cadre de l'observatoire du PNP.

FICHE ACTION E10

<u>E10-C2</u>	<p>⇒ Mieux connaître le Lézard montagnard des Pyrénées</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Réalisation de prospections (relevés de présence/absence). Etablissement d'un état de référence et de cartographie.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration des connaissances et de veille sur des espèces animales communautaires de la directive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, PNP.
<u>Partenariat :</u>	PNP, ONEMA, APPMA, pêcheurs, CSVB, associations naturalistes, usagers. . Les actions seront réalisées avec l'accord des propriétaires par le biais par exemple d'une convention écrite entre l'animateur de la mise en œuvre de Natura 2000 et le ou les propriétaires. Elle devra préciser annuellement les actions prévues et les règles du jeu de concertation et de communication entre les deux parties
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projet dans le cadre d'un programme inter-sites de suivi des espèces d'intérêt communautaire.
<u>Montant de l'aide :</u>	100% du coût sur devis.
<u>Outils financiers :</u>	Crédits Natura 2000, PNP.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et mise en œuvre des différents protocoles d'inventaire. - Augmentation de la connaissance sur la répartition des espèces. - Synthèse des données et constitution d'une base de données. - Journées collectives d'inventaires.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Eau et Pêche du 12, 14 et 21 Février 2008



Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E10	E10 – C1	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	4 j. Agent	24 jours Agent technique
	E10 – C2	4 j. Agent 4 j. Ing.	4 j. Agent	24 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission				
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							48 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

> 10 500 Euros

« Mettre en cohérence la signalétique du vallon de Badet »

Priorité 2

Contexte :	<p>Le Vallon de <i>Badet</i> est fréquenté par le grand public. Le départ des sentiers se situe principalement au niveau des parkings « journée » et P4 de la station de <i>Piau-Engaly</i>.</p> <p>Le manque de panneau d'information, notamment l'entrée en Zone Cœur du PNP, conduit à une certaine incompréhension de la part des randonneurs.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats sont potentiellement concernés par cette mesure.
Espèces concernées :	–
Objectifs :	<p>Informers les usagers du site de la proximité de la Zone Cœur du PNP et de la sensibilité des milieux présents.</p> <p>Respect de la réglementation en vigueur et des activités pastorales.</p>
Pratiques actuelles :	Signalétique présente à l'entrée de la Zone Cœur.
Changements attendus :	Respect de la réglementation en vigueur au niveau de la rive gauche du vallon de <i>Badet</i> .
Périmètre d'application :	Vallon de <i>Badet</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure F1-C	MIEUX CONNAITRE LA FREQUENTATION DU SITE
<u>F1-C1</u>	<p>⇒ Evaluer l'impact des signalétiques actuelles sur le comportement des randonneurs</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Bilan de la fréquentation par les randonneurs sur le site et identification de l'ensemble des documents à destination du public.</p> <p>Bilan des signalétiques du site.</p>

FICHE ACTION F1

Mesure F1-G	MISE EN COHERENCE DE LA COMMUNICATION DESTINEE AU GRAND PUBLIC
F1-G1	<p>⇒ Mise en place de panneaux d'information</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Mise en place de deux panneaux d'information à l'entrée du site au niveau des parking P4 et « journée » de la station de Piau-Engaly en respectant la charte graphique du PNP.</p> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte du vallon de Badet décrivant les principaux itinéraires, la valeur écologique et la fragilité du site expliquant son appartenance à la Zone Cœur du PNP et son intégration dans le réseau Natura 2000. - Consignes de bonne pratique en zone pastorale et Zone Cœur du PNP.
F1-G2	<p>⇒ Elaborer une information du grand public sur le comportement en montagne</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Promouvoir la prise en compte et l'explication de la démarche Natura 2000 lors de la réédition de certains documents, notamment ceux destinés à informer les touristes sur les itinéraires de randonnée.</p> <p>Promouvoir la diffusion de ces documents à l'ensemble des structures à destination des touristes.</p>
F1-G3	<p>⇒ Mise en place d'information directe et orale</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Intervention d'une personne pendant la saison estivale dont le rôle sera d'informer sur le terrain les touristes (distribution et explication des fiches conseil, ...).</p>

Nature de la mesure :	Mesure d'information et de sensibilisation.
Maîtrise d'ouvrage :	Commune d'Aragnoet, PNP.
Partenariat :	Communes, DDAF, FFRP, CRPGE...
Modalité de l'aide :	Aide incluse dans l'animation du site.
Montant de l'aide :	
Outils financiers :	Crédits UE, Etat, Conseil Général, PNP.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de panneaux d'information. - Réalisation de l'étude sur la signalétique, bilan de la fréquentation. - Intégration de la démarche Natura 2000 sur divers supports. - Amélioration des comportements.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
F1	F1 – C1	3 j. Ing.						3 jours Ingénieur/Chargé de mission
	F1 – G1		2 j. Ouvrier + 4 000 € HT matériel					2 jours Ouvrier + 4 000 € HT matériel
	F1 – G2	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	12 jours Agent technique
	F1 – G3							
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors travaux à évaluer) > 7 500 Euros

Action F1 – Mettre en cohérence la signalétique du vallon de Badet



« Restaurer le balisage des sentiers du vallon de Cap de Long et de la Montagne de Campbielh »

Priorité 2

Contexte :	<p>Les sentiers du vallon de <i>Cap de Long</i> et de la <i>Montagne de Campbielh</i> sont très fréquentés en été et génèrent des sentes multiples qui dégradent les habitats. Le balisage des itinéraires est succinct et mériterait une restauration sur l'ensemble des secteurs pour mieux canaliser les randonneurs.</p> <p>Certains passages restent dangereux notamment la portion de sentier longeant le lac de <i>Cap de Long</i>.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire du site
Espèces concernées :	-
Objectifs :	Restaurer le balisage des sentiers du vallon de <i>Cap de Long</i> et de la <i>Montagne de Campbielh</i> .
Pratiques actuelles :	Balisage en parti effacé ou caché par la progression des landes.
Changements attendus :	<p>Balisage restauré.</p> <p>Passage des randonneurs sur un seul sentier.</p> <p>Passage sécurisé sur le sentier de <i>Cap de Long</i>.</p>
Périmètre d'application :	Vallon de <i>Cap de Long</i> et <i>Montagne de Campbielh</i>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure F2 – C	EVALUATION DE LA SIGNALÉTIQUE ACTUELLE
F2 – C1	<p>⇒ Evaluer l'impact du balisage actuel sur le comportement des randonneurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Bilan de fréquentation.</p> <p>Bilan de l'état de la signalétique.</p> <p>Bilan sur le tracé des sentiers.</p>

Mesure F2 - G RESTAURATION DU BALISAGE	
F2 – G1	<p>⇒ Identification et sécurisation d'un itinéraire principal dans chaque secteur</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p><u>Sécurisation du tracé au bord du lac de Cap de Long (entre la carrière et la première montée).</u></p> <p><u>Matérialisation claire de l'itinéraire.</u></p>
F2 – G2	<p>⇒ Communication et sensibilisation des randonneurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Signalisation claire des passages dangereux sur l'itinéraire.</p> <p>Information supplémentaire dans tous les topo-guides concernant les sentiers de la <i>Montagne de Campbielh</i> et de <i>Cap de Long</i>.</p>
F2 – G3	<p>⇒ Entretien du balisage</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Application des peintures tous les 3 ans.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'information
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, PNP, CSVB
<u>Partenariat :</u>	Professionnels et associations impliquées dans le portage de projets de développement touristique.
<u>Modalité de l'aide :</u>	
<u>Montant de l'aide :</u>	
<u>Outils financiers :</u>	Crédit UE, Etat, CG, PNP
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse sur le balisage actuel et le comportement des randonneurs - Nouveaux balisages - Nouvel itinéraire dans les passages délicats - Panneaux d'information sur les passages dangereux



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP

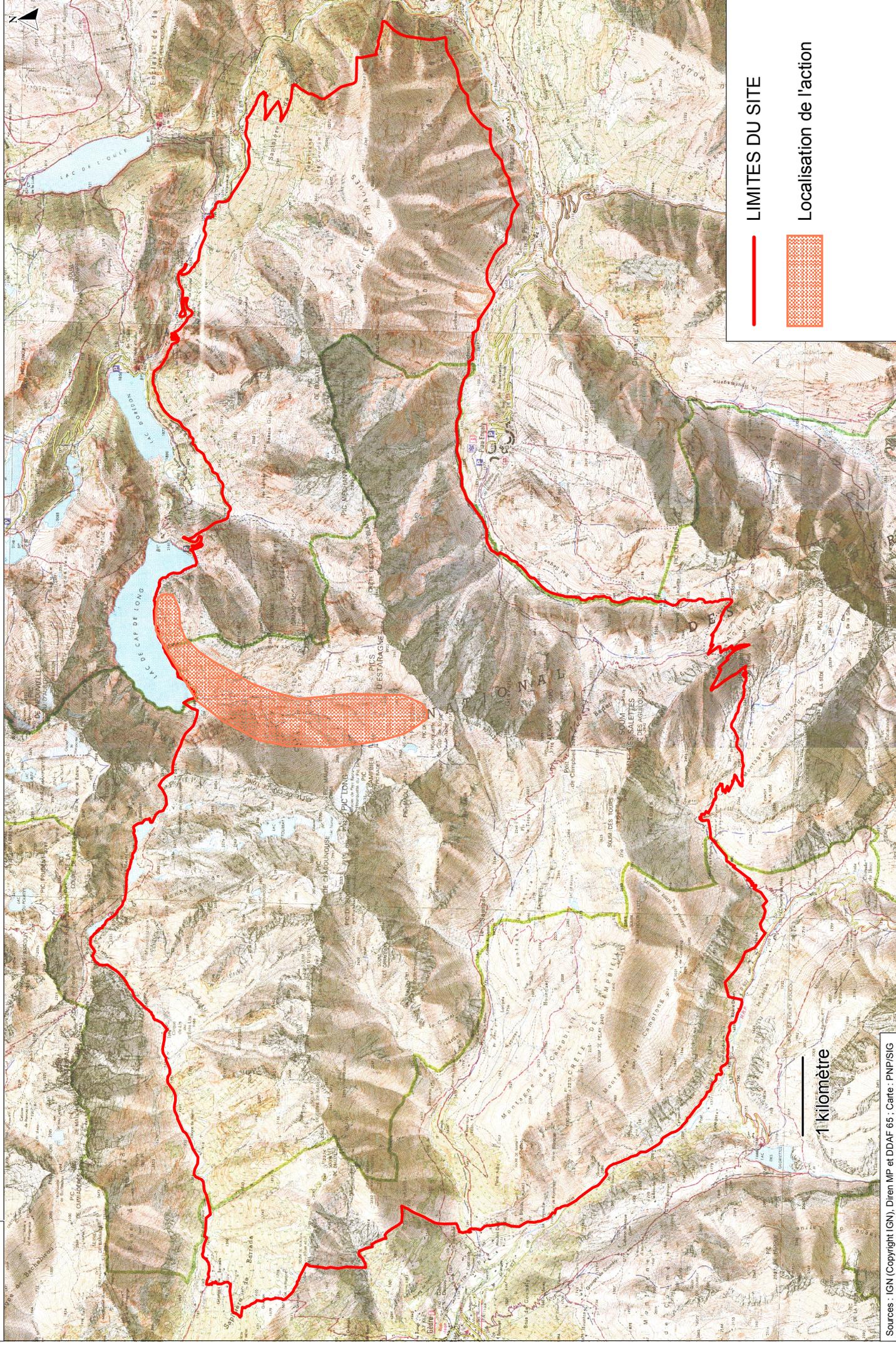
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
F2	F2 - C1	4 j. Ing.						4 jours Ingénieur/Chargé de mission
	F2 - G1		5 j. Agent					5 jours Agent technique
	F2 - G2							
	F2 - G3					2 j. Agent		2 jours Agent technique
Coût total de l'action								4 jours Ingénieur/Chargé de mission 7 jours Agent technique

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors travaux à évaluer) > 2 800 Euros

Action F2 – Restaurer le balisage des sentiers du vallon de Cap de Long et de la Montagne de Campbielh



« Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de Barrada – Crabounouse – Bugarret »

Priorité 1

Contexte :	<p>Cette unité pastorale recouvre deux entités géographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ à l'Ouest l'ensemble formé par le cirque d'Eres Lits et ses versants (Pène de Barrada, Espade, Estragna) dont l'accès naturel se fait depuis Pragnères, ◆ à l'Est la montagne de Crabounouse et Bugarret. Ce vallon d'altitude enclavé au milieu de plusieurs estives de la vallée des gaves ou de la vallée d'Aure (Barrada, Peyrehitte, Bolou, Glère, Cap de Long), est rattaché au territoire de la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges. <p>Le Barrada était traditionnellement la montagne de Pragnères, utilisée surtout en début et en fin de saison par les nombreux troupeaux locaux. Les parties hautes du cirque, très escarpées, étaient louées pour l'été à des éleveurs du bas Lavedan. Actuellement, il n'y a plus de troupeaux de brebis sur les hauteurs du Barrada, seul le fond du cirque est encore utilisé en intersaison depuis les granges voisines mais cela représente une pression de pâturage très faible. La végétation des versants exprime très nettement cette situation de sous-utilisation avec une densification des landes à rhododendron en exposition Nord et une extension du brachypode en exposition Sud. Plusieurs essais d'implantation de bovins ou de chevaux sur le fond du cirque ont été récemment tentés par la CSVB sans toutefois parvenir à stabiliser un troupeau. La possibilité de relancer une activité pastorale durable dans ce vallon demeure incertaine et passera dans tous les cas par un investissement important, aussi bien sur le plan des aménagements pastoraux que de l'accompagnement des éleveurs.</p> <p>La montagne de <i>Crabounouse</i> et <i>Bugarret</i> est aujourd'hui utilisée par un troupeau d'ovins viande qui monte par le <i>Col du Rabiet</i> et pâture librement sur l'estive. Le chargement est faible mais la dynamique de végétation est ici très ralentie du fait de l'altitude et de l'ambiance minérale qui domine. L'objectif prioritaire est de maintenir une activité pastorale devenue extrêmement fragile sur ces milieux difficiles : cela passe par une amélioration des conditions de travail des éleveurs qui accepteront de continuer à faire estiver leurs bêtes au <i>Bugarret</i>.</p>
-------------------	---

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats agro – pastoraux.
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Petit Rhinilophe- <i>Rhinolophus hipposideros</i>- DH : An. II & IV Code UE : 1303 – Fiche Espèce A – 6 ✗ Grand Rhinilophe <i>Rhinolophus ferrumquinum</i>- DH : An. II & IV Code UE : 1304 – Fiche Espèce A – 7
Objectifs :	Maintenir ou restaurer une pression pastorale sur l'ensemble de l'estive
Pratiques actuelles :	Pastoralisme très extensif – Abandon de certains quartiers
Changements attendus :	Renforcement des effectifs
Périmètre d'application :	Estive de <i>Barrada – Crabounouse – Bugarret</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P1-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
<u>P1-G1</u>	<p>⇒ Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle*</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Installation d'un parc de contention ovin à proximité du <i>col du Rabiet</i>. Aménagement d'un local de stockage pour le sel et le petit matériel à proximité du <i>col du Rabiet</i>.</p> <p>(*) Travaux et aménagements pastoraux hors site</p> <p>Travaux de sécurisation du sentier pour le passage des troupeaux en aval de la cabane de Matte (deux passages très dégradés)</p>
<u>P1-G2</u>	<p>⇒ Relancer l'activité pastorale sur les secteurs en déprise ou abandonnés</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p><i>Eres Lits</i></p> <p>Accueil d'un troupeau de bovins ou de chevaux (20 à 30 têtes) sur le quartier de Mattes et le fond du Barrada*.</p> <p>(*) Pour des questions de sécurité et pour une meilleure valorisation de la ressource, éviter de faire venir des animaux trop lourds, peu adaptés à ce type de terrain. La préférence sera donnée à des animaux jeunes ou de petit format (génisses, pottoks, mérens...).</p> <p>Aménagement d'un parc de contention mixte démontable dans le cirque d'Eres Lits**.</p> <p>(**) S'agissant d'un aménagement situé en zone centrale du PNP on veillera à la bonne intégration paysagère du parc, notamment à travers le choix des matériaux utilisés.</p> <p>Installation d'une clôture électrique pour maintenir les troupeaux de bovins ou d'équins sur le fond du Barrada, éviter la descente vers les parcelles privées, et protéger les zones dangereuses (bords de ravines).</p> <p>Mise en place d'un protocole expérimental pour lutter contre la progression de la fougère au niveau de la cabane de Matte</p> <p><i>Espade – Estragna (priorité 3)</i></p> <p>Accueil d'un nouveau troupeau ovin de 100 à 200 têtes sur le secteur Espade – Estragna.</p> <p>Réouverture et sécurisation des sentiers versant Nord.</p> <p>Installation d'un parc de contention ovin dans le secteur d'Estragna.</p> <p>Aménagement d'un abri pastoral dans le secteur d'Estragna.</p>

FICHE ACTION P1

<u>P1 – G3</u>	<p>⇒ Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Renforcement du gardiennage assuré par un garde de la CSVB sur les secteurs <i>Barrada, Crabounouse et Bugarret</i> en appui aux éleveurs.</p> <p>Organisation d'un portage (hélicoptage, muletage, etc...) de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain pour les éleveurs (médicaments, grillage...) sur les quartiers situés à plus d'une heure de marche.</p>
-----------------------	--

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion d'estive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées, CSVB.
<u>Partenariat :</u>	CRPGE
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et Mesures Agri – Environnementales.
<u>Montant de l'aide :</u>	Non connu à ce jour.
<u>Outils financiers :</u>	CIM (pastoralisme), PNP, CG, CR, MAET
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des aménagements - Amélioration de la charge et du gardiennage - Volume de financement et surface contractualisée dans le cadre des MAET

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP



Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

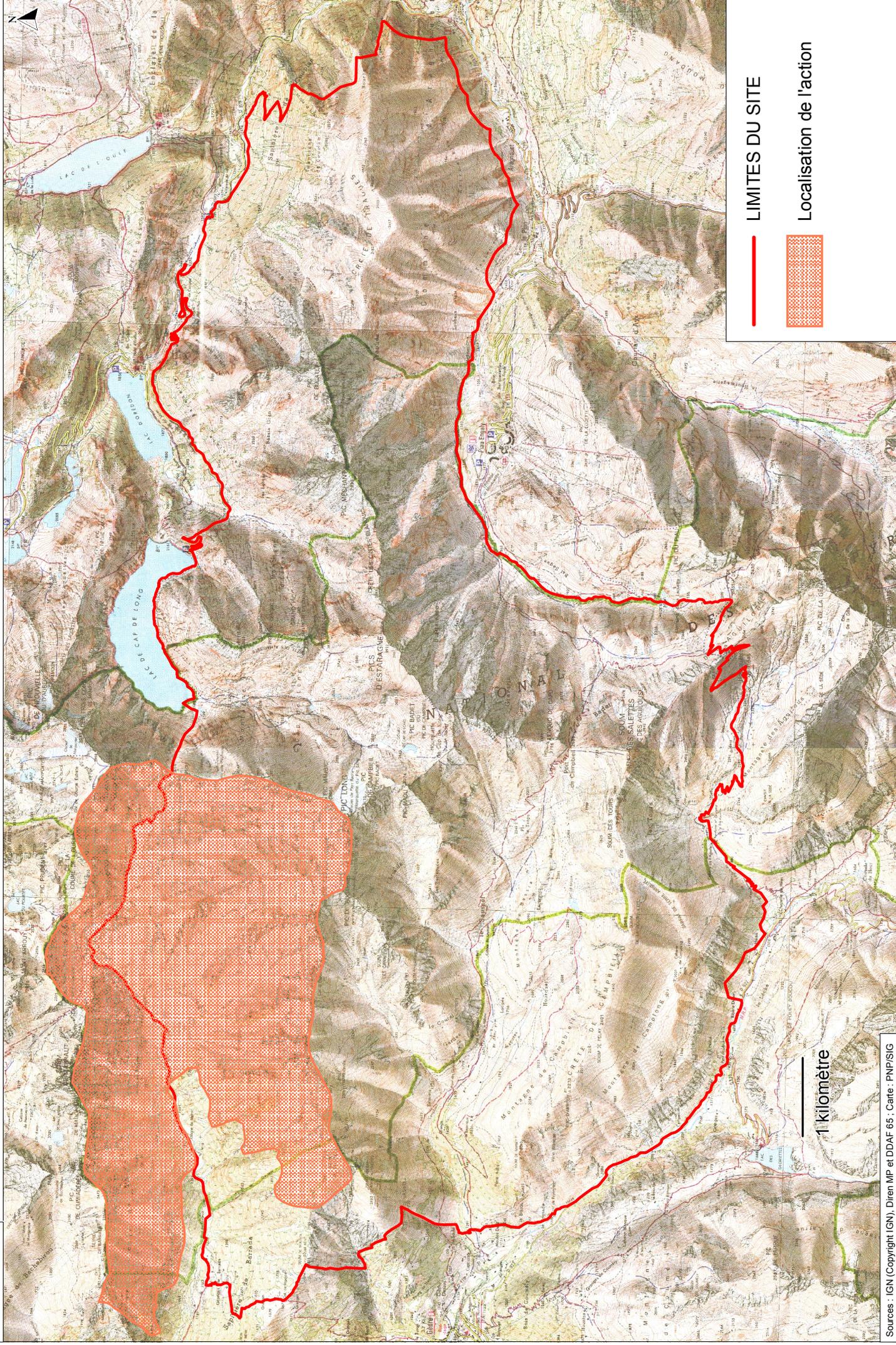
Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P1	P1 – G1	5 000 à 30 000 €	5 000 à 30 000 €					105 000 à 630 000 €
	P1 – G2	4 000 à 10 000 €	10 000 à 350 000 €	2 000 à 10 000 €	30 000 à 150 000 €		.	46 000 à 205 000 €
	P1 – G3		5 000 à 130 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	25 000 à 50 000 €
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB

81 000 à 315 000 Euros

Action p1 – Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de Barrada – Crabounouse – Bugaret



« Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh »

Priorité 1

Contexte :	<p>La vallée de <i>Campbielh</i> constitue l'essentiel de l'unité pastorale n° 88 sur le territoire indivis de la Vallée de Barèges. Elle représente un domaine pastoral de près de 2 000 ha entre 1600 m et 3000 m d'altitude. C'est le territoire d'estive traditionnel des éleveurs de Gèdre-Dessus. Cette vallée est remarquable par la qualité et la diversité de ses ressources, mais également par la présence d'un quartier de granges foraines encore partiellement exploitées à près d'une heure de marche du village.</p> <p>Le domaine d'estive proprement dit a subi au cours des cinquante dernières années une diminution constante d'activité en lien avec le recul de l'élevage local. Depuis une dizaine d'années, la CSVB a ouvert cette estive à des troupeaux bovins extérieurs afin d'y maintenir une pression de pâturage équilibrée. Si l'on veut préserver la vocation pastorale du secteur et maintenir ouvert les milieux, l'effort d'équipement doit encore se poursuivre. La question du renforcement de l'effectif ovin sur les parties hautes par l'introduction de nouveaux troupeaux se pose également.</p> <p>Le quartier de granges à l'entrée du vallon représente aujourd'hui un enjeu de conservation unique, tant du point de vue naturaliste, qu'humain ou paysager. Du fait des problèmes d'accessibilité, la fauche est aujourd'hui pratiquement abandonnée (une seule parcelle en 2007), ainsi que l'utilisation des granges en intersaison qui allait de pair avec l'exploitation de ces zones intermédiaires. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il est possible de maintenir et de relancer une activité agricole durable sur ce quartier. Cette condition, seule, permettra de préserver sur le long terme un système agro-écologique rare et très menacé.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats agro – pastoraux.
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Apollon – <i>Parnassius apollo</i> – DH : An. IV ✗ Semi-Apollon – <i>Parnassius mnemosyne</i> – DH : An. IV ✗ Petit Rhinilophe- <i>Rhinolophus hipposideros</i>- DH : An. II & IV Code UE : 1303 – Fiche Espèce A – 6 ✗ Grand Rhinilophe <i>Rhinolophus ferrumquinum</i>- DH : An. II & IV Code UE : 1304 – Fiche Espèce A – 7
Objectifs :	Maintenir une pression pastorale équilibrée sur l'ensemble de l'estive. Restaurer et pérenniser la pratique de la fauche sur les zones privées.
Pratiques actuelles :	Usage pastoral – Parcelles privées pâturées – Net recul de la fauche
Changements attendus :	Renforcement des effectifs ovins sur la partie haute Regain de fauche
Périmètre d'application :	Estive de la <i>Montagne de Campbielh</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P2-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
<u>P2-G1</u>	<p>⇒ Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Aménagement d'un parc de chargement mixte au niveau du pont de Peyregnet* – Aménagement et sécurisation d'un chemin d'accès depuis ce parc.</p> <p>Aménagement du chemin d'accès actuel depuis Gèdre-Dessus.</p> <p>Restauration du pont de la Mazou (classé) ou aménagement d'une passerelle à proximité.</p> <p>Agrandissement et adaptation du parc de contention de <i>Sausset</i>.</p> <p>Aménagement d'un local fermé annexé à la cabane de <i>Sausset</i> pour le stockage de sel et du petit matériel des éleveurs.</p> <p>Aménagement d'un parc de contention mixte en partie haute de l'estive (<i>Bassia</i> ou <i>Pla de la Targo</i>).</p> <p>(*) en limite du site</p>
<u>P2-G2</u>	<p>⇒ Maintenir ou rétablir une pression pastorale sur les parties hautes de l'estive et sur les landes du versant nord</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Renforcement de l'effectif ovin sur les quartiers hauts.</p> <p>Maintien ou renforcement de l'effectif bovin sur le secteur de <i>Campbielh – Bassia</i>.</p> <p>Travaux de débroussaillage localisés : réouverture de plages herbeuses et de couloirs de circulation dans les landes à Callune et à Rhododendrons du versant Nord, en amont des granges de Campbielh.</p>
<u>P2-G3</u>	<p>⇒ Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Gardiennage assuré par un salarié de la CSVB : renforcer la présence humaine auprès des troupeaux afin de piloter au mieux la répartition de la charge.</p> <p>Organisation d'un portage (hélicoptage, muletage, etc...) de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain pour les éleveurs (médicaments, grillage...).</p> <p>*</p>

FICHE ACTION P2

<u>P2 – G4</u>	<p>⇒ Maintenir et renforcer l'activité agricole et pastorale aux Granges de Campbielh</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Le quartier des granges de Campbielh représente aujourd'hui un enjeu de conservation unique, tant du point de vue naturaliste, qu'humain ou paysager. Du fait des problèmes d'accessibilité, la fauche est aujourd'hui pratiquement abandonnée. Il reste une seule prairie de fauche. Il ressort de la concertation que les agriculteurs et la CSVB souhaitent, pour maintenir ou renforcer cette activité de fauche, que soit créée une piste.</p> <p>Avant d'en accepter sa faisabilité et de s'engager dans cette solution qui risque de générer un impact très important d'un point de vue écologique, paysager, foncier, financier et en termes de fréquentation, il apparaît indispensable de poursuivre une animation spécifique en vue d'élaborer un projet exemplaire de reconquête de la zone des hautes granges tout en préservant au mieux les enjeux écologiques. Cette animation devra associer tous les acteurs du site et explorera divers scénarii possibles. Ces différents scénarii seront comparés en fonction de leur efficacité au regard des objectifs Natura 2000, et de leurs coûts (écologique, économique, paysager, dérangement, etc...). Le projet qui en découlera devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la vocation agricole des granges de Campbielh - Maintenir et renforcer l'activité agricole et pastorale de la zone - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire présents sur la zone - Prendre en compte les enjeux économiques, écologiques et paysagers dans les aménagements
<u>P2 – G5</u>	<p>⇒ Restaurer la pratique de la fauche dans le quartier de Campbielh</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Remise en état de surfaces de parcelles mécanisables.</p> <p>Aide à l'achat de matériel de fenaison et de transport de fourrage.</p> <p>Achat et installation de clôtures électriques pour les parcelles destinées à la fauche.</p> <p>Aide à la réhabilitation des granges pour le logement des animaux en intersaison et le stockage de foin et de matériel.</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion d'estive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Commune, Parc National des Pyrénées, CSVB.
<u>Partenariat :</u>	CRPGE
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et Mesures Agri – Environnementales.
<u>Montant de l'aide :</u>	Non connu à ce jour.
<u>Outils financiers :</u>	CIM (pastoralisme), PNP, CG, CR, MAET.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.



FICHE ACTION P2

Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des aménagements - Amélioration de la charge et du gardiennage - Volume de financement et surface contractualisée dans le cadre des MAET
---	---

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP

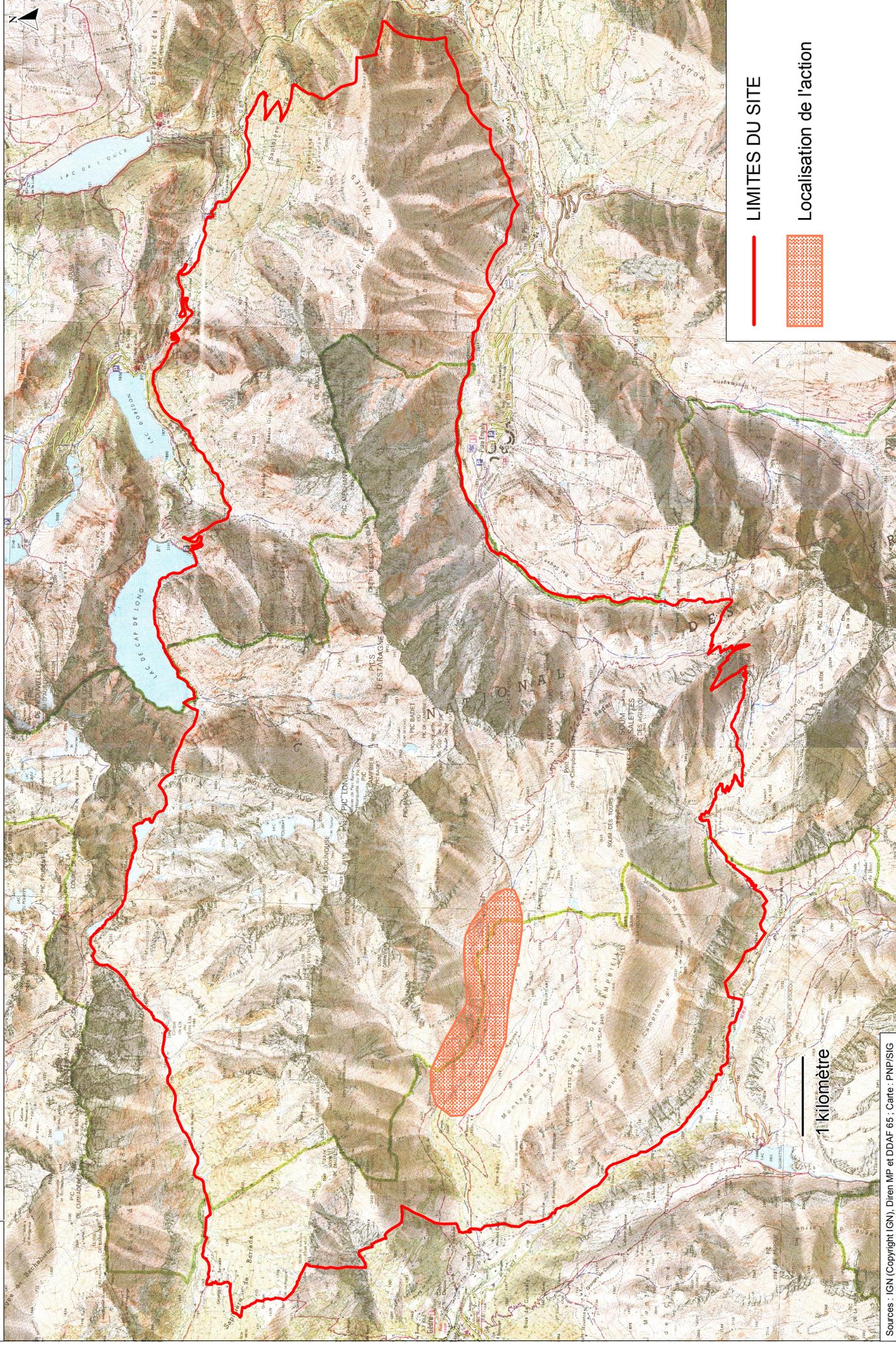
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire					Total du coût par mesure	
		2008	2009	2010	2011	2012		2013
P2	P2 – G1		405 000 à 115 000 €					40 000 à 115 000 €
	P2 – G2			10 000 à 40 000 €				10 000 à 40 000 €
	P2 – G3		5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 130 000 €	5 000 à 10 000 €	25 000 à 50 000 €
	P2 – G4							
	P2 – G5							
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB	75 000 à 205 000 Euros
---	-------------------------------

Action p2 – Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh



« Maintenir l'activité pastorale sur la Montagne de Camplong »

Priorité 1

Contexte :	<p>La montagne de <i>Camplong</i> se situe à l'extrémité Sud du site Natura 2000. Le <i>vallon des Aguilhous</i> se trouve dans la continuité, à cheval sur deux sites (Pic Long et Gavarnie). On accède à ces quartiers depuis Héas par le vallon intermédiaire de l'<i>Aguilha</i>.</p> <p><i>Camplong</i> se présente comme un long balcon qui vient s'appuyer sur la crête de <i>Campbielh</i>, entre 1800 m et 2500 m. Une fois franchies les barres qui longent la vallée d'Héas, le relief est assez doux, très ouvert, accessible aux bovins, à l'exception des crêtes et du versant des Tours qui domine l'<i>Aguilha</i>. Ce quartier accueille traditionnellement des troupeaux du piémont. Le niveau de chargement actuel semble globalement en cohérence avec la ressource pastorale mais on observe cependant une dynamique de fermeture régulière sur les zones de forte pente.</p> <p>Le <i>vallon des Aguilhous</i> est caractéristique de la haute montagne calcaire, l'essentiel des surfaces pastorales se situant à plus de 2200 m d'altitude. C'est par excellence une estive à brebis mais le fond de vallon serait utilisable par un petit troupeau bovin. Actuellement, deux troupeaux ovins viande du piémont transhument dans le secteur : ils représentent un effectif total d'environ 500 têtes. Les difficultés d'exploitation tiennent surtout à l'éloignement et au relief très accidenté. Le niveau de chargement actuel semble en deçà de la ressource disponible mais le risque d'embroussaillement ou de perte de qualité pastorale reste faible du fait des conditions de milieu.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats agro – pastoraux.
Espèces concernées :	
Objectifs :	Maintenir une pression pastorale équilibrée sur l'ensemble du territoire
Pratiques actuelles :	Usage pastoral
Changements attendus :	
Périmètre d'application :	Estive de la <i>Montagne de Camplong</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs mesures elles-mêmes déclinées en sous mesures.

Mesure P3-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
<u>P3-G1</u>	<p>⇒ Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Restauration et sécurisation du sentier de l'Aguilha au niveau des lacets (tracé à redéfinir).</p> <p>Cabane des <i>Aguilhou</i>s : aménagement d'un espace réservé aux éleveurs afin de leur permettre de dormir sur place et de stocker leur matériel sans entrer en concurrence avec les nombreux randonneurs qui fréquentent ce secteur.</p> <p>Cabane de l'<i>Aguilha</i> : agrandissement et réaménagement du local réservé aux éleveurs.</p> <p>Agrandissement et adaptation du parc de contention des <i>Aguilhou</i>s.</p> <p>Déplacement du premier parc de contention de l'<i>Aguilha</i> vers la plaine de <i>Camplong</i> ou <i>la Hourcade</i></p> <p>Mise en place de clôtures de protection pour les bovins (<i>Hourcade</i> + autres secteurs ?)</p>
<u>P3-G2</u>	<p>⇒ Maintenir ou rétablir une pression pastorale équilibrée sur l'ensemble du territoire</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Travaux de débroussaillage localisés : <i>Soum de Pelay</i> et <i>crête de Camplong</i>.</p> <p>Réintroduction d'un petit troupeau bovin sur la montagne des <i>Aguilhou</i>s*.</p> <p>Renforcement de l'effectif ovin sur les quartiers hauts (<i>Aguilhou</i>s*, <i>crêtes de Camplong</i>) (* quartier à cheval sur 2 sites)</p>
<u>P3-G3</u>	<p>⇒ Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Gardiennage assuré par un salarié de la CSVB : renforcer la présence humaine auprès des troupeaux afin de piloter au mieux la répartition de la charge.</p> <p>Organisation d'un portage (hélicoptage, muletage, etc...) de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain pour les éleveurs (médicaments, grillage...).</p>

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion d'estive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées, CSVB.
<u>Partenariat :</u>	CRPGE
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et Mesures Agri – Environnementales.
<u>Montant de l'aide :</u>	Non connu à ce jour.
<u>Outils financiers :</u>	CIM (pastoralisme), PNP, CG, CR, MAET

FICHE ACTION P3

<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des aménagements - Amélioration de la charge et du gardiennage - Volume de financement et surface contractualisée dans le cadre des MAET

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP

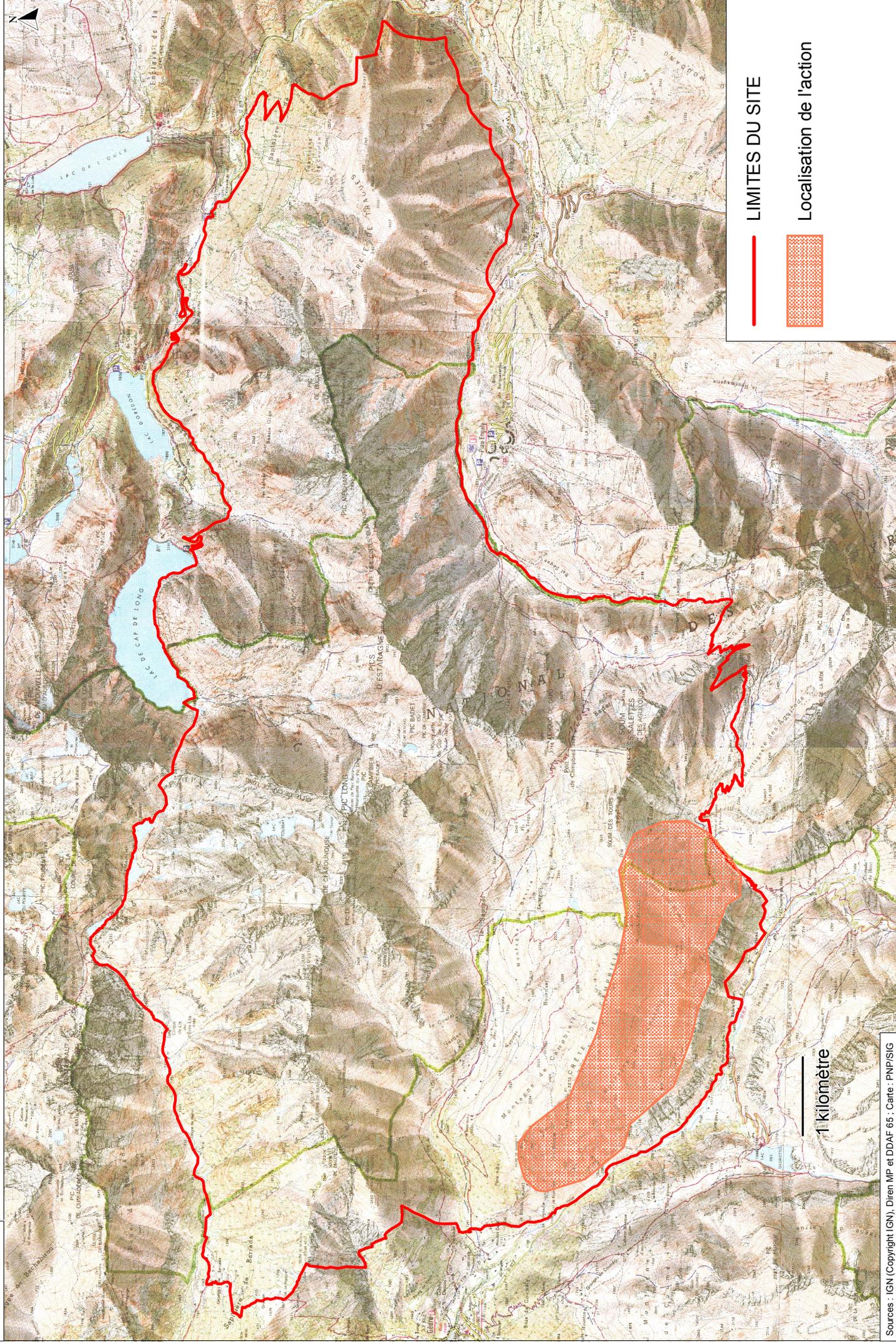
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire					Total du coût par mesure	
		2008	2009	2010	2011	2012		2013
P3	P3 – G1		38 000 à 120 000 €					38 000 à 120 000 €
	P3 – G2			5 000 à 20 000 €				5 000 à 20 000 €
	P3 – G3		5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	25 000 à 50 000 €
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB	68 000 à 190 000 Euros
---	-------------------------------

Action P3 – Maintenir l'activité pastorale sur la Montagne de Camplong



« Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de *Badet* »

Priorité 1

Contexte :	<p>Propriété indivise des communes de Vignec et Cadeilhan-Trachère, l'unité pastorale du <i>Badet</i> s'étend sur 1 600 ha en rive gauche de la Neste. C'est une belle estive d'altitude, accessible, ouverte et de bonne qualité fourragère. Les pelouses dominent nettement dans une ambiance rocailleuse. Au tiers inférieur des versants, une dynamique modérée de fermeture des landes peut s'observer sans être vraiment alarmante.</p> <p>Chaque été plus de 200 bovins et près de 1 500 ovins transhument dans la <i>vallée du Badet</i> et se déploient sur l'ensemble du domaine pastoral à l'exception des très fortes pentes situées entre le <i>Pic de Campbielh</i> et le <i>Pic de Bugatet</i>. Le maintien de ce niveau de pression est dû en grande partie à une gestion pastorale active qui a depuis longtemps fait le choix d'accueillir des troupeaux extérieurs et de mettre en place un gardiennage des ovins. Les équipements sont toutefois insuffisants et constituent aujourd'hui un objectif prioritaire pour conforter et pérenniser l'activité pastorale.</p> <p>Cette vallée, située en grande partie en zone centrale du Parc National, est par ailleurs très fréquentée par les randonneurs et les promeneurs. La proximité des troupeaux occasionne régulièrement des incidents qui concernent aussi bien la sécurité des personnes que celle des animaux. A l'origine de ces problèmes, on retrouve souvent des comportements inadaptés dus à une méconnaissance du monde pastoral et de ses fonctionnements.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats agro – pastoraux.
Espèces concernées :	
Objectifs :	Maintenir une pression pastorale
Pratiques actuelles :	Usage pastoral
Changements attendus :	
Périmètre d'application :	Estive de la <i>vallée de Badet</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P4-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
<p><u>P4-G1</u></p>	<p>⇒ Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Aménagement d'un parc de contention ovin avec couloir, parc de tri et pédiluve. Prévoir la possibilité d'enfermer et de charger des bovins*</p> <p>Aménagement d'un parc de contention mixte avec couloir pour les bovins au niveau du lac et de la cabane de <i>Badet</i>*</p> <p>Restauration et élargissement du sentier en aval du lac de <i>Badet</i> pour éviter les problèmes de croisement troupeaux/randonneurs*</p> <p>Restauration de la cabane de <i>Vignec</i> en vue de l'hébergement d'un vacher salarié*</p> <p>Travaux d'aménagement de la cabane de <i>Cadeilhan-Trachère</i> pour améliorer les conditions de logement du berger salarié*</p> <p>Construction d'un abri pastoral en partie haute</p> <p>Mise en place d'un système de communication**</p> <p>(*) Tous ces aménagements se situent en limite du site Natura 2000</p> <p>(**) projet à étudier en liaison avec le GP d'Aragnouet et d'autres partenaires éventuels</p>
<p><u>P4-G2</u></p>	<p>⇒ Renforcer la présence humaine en estive et faciliter la conduite des troupeaux</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Organisation d'un portage (hélicoptage, muletage, etc...) de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain aux bergers et aux éleveurs (médicaments, grillage...)</p> <p>Poursuite ou renforcement d'un gardiennage pour le troupeau bovin (GP de <i>Vignec</i>)</p> <p>Embauche d'un 2^{ème} berger pour le troupeau ovin (Association d'éleveurs de <i>Cadeilhan-Trachère</i>)*</p> <p>(*) Cette fonction peut être assurée par un salarié ou par les éleveurs eux-mêmes moyennant une indemnité de gardiennage</p>
<p><u>P4-G3</u></p>	<p>⇒ Mettre en place un plan de gestion pastoral impliquant l'ensemble des ayant-droits et des usagers de cet espace complexe</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Coordonner l'ensemble des acteurs concernés en vue d'améliorer la gestion pastorale. Mise en cohérence des projets portés par les différentes structures (Commission Syndicale / communes / Groupement pastoral / station etc..) et des moyens humains, techniques et financiers mobilisés pour le pastoralisme.</p> <p>Stabilisation des effectifs ovins et bovins de façon à optimiser la répartition de la charge pastorale</p> <p>Information du public (signalétique, accueil, information)</p>



FICHE ACTION P4

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion d'estive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées, Commission Syndicale, groupements pastoraux.
<u>Partenariat :</u>	CRPGE
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et Mesures Agri – Environnementales.
<u>Montant de l'aide :</u>	Non connu à ce jour.
<u>Outils financiers :</u>	CIM (pastoralisme), PNP, CG, CR, MAET.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des aménagements - Amélioration de la charge et du gardiennage - Mise en cohérence des différents projets - Mise en place d'informations destinées au grand public - Volume de financement et surface contractualisée dans le cadre des MAET

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P4	P4 – G1		75 000 à 235 000 €	30 000 à 50 000 €				105 000 à 285 000 €
	P4 – G2		5 000 à 15 000 €	5 000 à 15 000 €	5 000 à 15 000 €	5 000 à 15 000 €	5 000 à 15 000 €	25 000 à 75 000 €
	P4 – G3		5 000 à 20 000 €					5 000 à 20 000 €
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB	135 000 à 380 000 Euros
---	--------------------------------

« Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de Bugatet – Traouès »

Priorité 1

Contexte :	<p>L'estive de <i>Bugatet-Traouès</i> est constituée de deux versants très contrastés formant l'extrémité Est des crêtes de <i>Campbielh</i>. Cette unité pastorale appartient en grande partie à la commune d'Aragnouet qui en a délégué la gestion à son groupement pastoral. Une partie des terrains est également propriété de la commune de Cadeilhan-Trachère. L'estive représente un territoire d'environ 1 000 ha pâturables, entre 1 200 et 2 800 m d'altitude. Les crêtes et les versants sont, du fait du relief, réservés aux ovins. En revanche, les parcelles privées et les bas de pente en bordure de Neste sont accessibles aux bovins et aux chevaux.</p> <p>La partie Nord offre une ambiance très rocailleuse avec une avancée perceptible des landes à rhododendron et des forêts claires de pins à crochets. Le versant Sud, long et très pentu, présente une ressource fourragère plus importante mais les conditions d'exploitation y sont plus difficiles du fait de la pente et de l'exposition en soulane. La dynamique de recolonisation par les landes basses à Callune, Genévrier et Raisin d'ours y est moins visible mais semble tout aussi préoccupante qu'en versant Nord. Elle s'accroît en partie basse avec une rapide progression des formations à Brachypode et à fougères au niveau des anciens prés de fauche du <i>Plan d'Aragnouet</i>.</p> <p>Au cours des dernières décennies le nombre de troupeaux a très fortement diminué sur la commune d'Aragnouet et cette évolution s'est reportée sur la fréquentation de l'estive de <i>Bugatet-Traouès</i>. L'impact sur le milieu en est d'autant plus marqué que les bas de versant, en exposition Sud et Est, étaient très régulièrement pâturés aux inter-saisons en complément des prés de fauche proches des hameaux. Le groupement pastoral tente aujourd'hui d'enrayer cette évolution en accueillant sur l'estive des troupeaux ovins extérieurs qui représentent un effectif total de près de 800 têtes. Pour parvenir à stabiliser ou à augmenter ce niveau de fréquentation et mettre en place un gardiennage efficace et durable, des aménagements pastoraux s'avèrent indispensables.</p>
-------------------	---

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats agro – pastoraux.
Espèces concernées :	✗ Petit Rhinilophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i> - DH : An. II & IV Code UE : 1303 – Fiche Espèce A – 6 ✗ Grand Rhinilophe <i>Rhinolophus ferrumquinum</i> - DH : An. II & IV Code UE : 1304 – Fiche Espèce A – 7
Objectifs :	Restaurer et maintenir une pression pastorale
Pratiques actuelles :	Usage pastoral extensif
Changements attendus :	
Périmètre d'application :	Estive de <i>Bugatet - Traouès</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs mesures elles-mêmes déclinées en sous mesures.

Mesure P5-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
<p><u>P5-G1</u></p>	<p>⇒ Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p><i>Parcs</i></p> <p>Aménagement d'un parc de chargement au niveau de la route de Cap de Long (projet à relier à celui du GP d'Aspin)*.</p> <p>Aménagement d'un parc de contention ovin (soins et tri) au bas du versant des Traouès.</p> <p>Aménagement d'un parc de contention ovin au niveau de la cabane de <i>Bugatet</i>.</p> <p><i>Cabanes</i></p> <p>Réfection du captage et de l'adduction d'eau au niveau de la cabane de <i>Bugatet</i>.</p> <p>Aménagement de la cabane de <i>Bugatet</i> en vue de l'hébergement d'un salarié - Prévoir la cohabitation avec les autres usagers (autres éleveurs, chasseurs, randonneurs).</p> <p>ou</p> <p>Implantation d'un abri pastoral "relais" à proximité de la crête des Traouès**.</p> <p>Implantation d'une cabane ou d'un abri pastoral au niveau du <i>Plan d'Aragnouet</i> (priorité 2).</p> <p><i>Autres</i></p> <p>Mise en place d'une clôture électrifiée en limite Ouest, versant Ssud des Traouès, pour contenir le troupeau ovin (secteurs dangereux)***.</p> <p>Restauration et sécurisation du sentier emprunté par les bovins au bas des Traouès et réfection de la passerelle sur la Neste</p> <p>Mise en place d'un système de communication***.</p> <p>(*) en limite du site Natura 2000 (**) étudier la possibilité d'un abri mobile de type yourte ou structure légère préfabriquée (***) projets à étudier en liaison avec la CS de Cadeilhan-Trachère-Vignec et d'autres partenaires éventuels</p>
<p><u>P5-G2</u></p>	<p>⇒ Renforcer la présence humaine en estive et faciliter une conduite rapprochée des troupeaux</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Organisation d'un hélicoptage de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain aux bergers et aux éleveurs (médicaments, grillage...)</p> <p>Aide au regroupement et à la conduite des troupeaux (financement de parcs de nuit mobiles, appui au gardiennage...)</p>

FICHE ACTION P5

<u>P5 – G3</u>	<p>⇒ Mettre en place un plan de gestion pastoral intégrant les surfaces privées de bas de versant</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p><i>Note : en préalable à ces actions il semble nécessaire de bien préciser le statut foncier du territoire d'estive et de définir, en concertation avec les différentes collectivités propriétaires ou détentrices de droits d'usages, des règles claires d'utilisation des pâturages et de financement des aménagements pastoraux.</i></p> <p>Suivi et organisation des écobuages en versant Sud et Est*.</p> <p>Maintien d'une charge pastorale régulière sur l'ensemble du versant Sud et Sud-Est avec pérennisation et renfort éventuel du gardiennage - Prolongation éventuelle de la durée d'estive (juin / septembre) de façon à accentuer la pression sur le bas de versant et sur les zones de lisières en versant Nord.</p> <p>Réalisation de divers travaux au bas du versant sud et en bordure de Neste de façon à y faciliter le pâturage et la circulation des bovins : débroussailllements localisés, restauration du sentier et de la passerelle.</p> <p>En partie basse des <i>Trauès</i>, au niveau du Plan d'Aragnouet : renforcement et organisation de la pression de pâturage sur les parties privées, anciennement fauchées : installation et déplacements de parcs de nuit, mise en place de clôture, clarification des règlements de pâturage (limites, dates, troupeaux)**.</p> <p>Information du public (signalétique, accueil, information)</p> <p>Réhabilitation patrimoniale de la grange et du pré « <i>Madouau</i> »</p> <p>Gestion des populations de sangliers de façon à réduire les dégâts sur les prés de fauche du <i>Plan d'Aragnouet</i></p> <p>(*) en lien avec la Commission Locale d'Ecobuage du canton de Vielle-Aure (**) ce volet requiert en préalable une adhésion de la commune et de l'ensemble des propriétaires privés, qui peut se traduire, éventuellement, par une création d'Association Foncière Pastorale (AFP)</p>
-----------------------	---

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion d'estive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Commune, Parc National des Pyrénées, groupement pastoral.
<u>Partenariat :</u>	CRPGE
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et Mesures Agri – Environnementales.
<u>Montant de l'aide :</u>	Non connu à ce jour.
<u>Outils financiers :</u>	CIM (pastoralisme), PNP, CG, CR, MAET.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des aménagements - Amélioration de la charge et du gardiennage - Organisation des écobuages - Information du public - Volume de financement et surface contractualisée dans le cadre des MAET



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

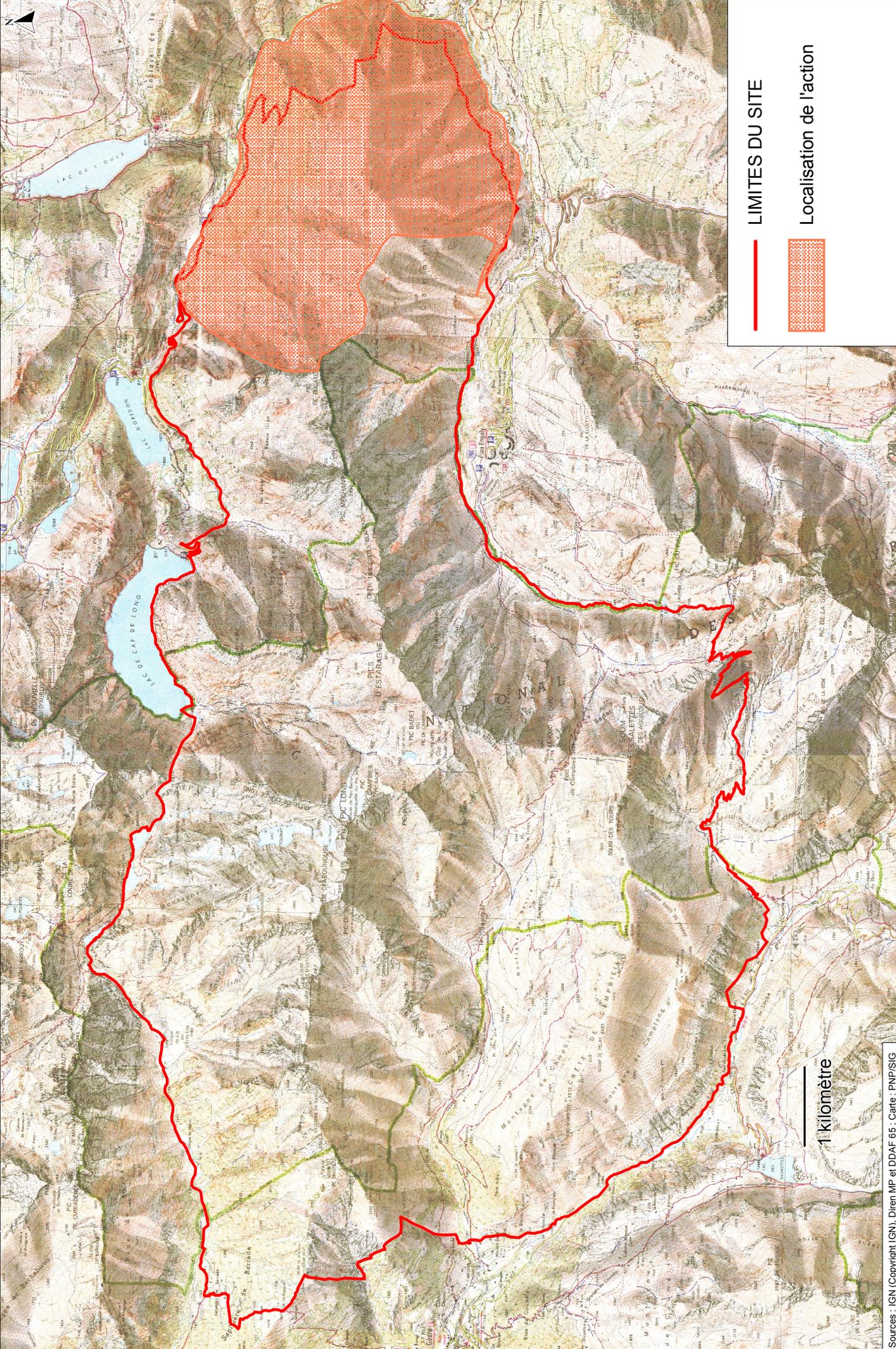
CP du 10 avril 2008 – Communications PNP/CBP

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P5	P5 – G1		50 000 à 160 000 €	30 000 à 150 000 €				80 000 à 310 000 €
	P5 – G2		5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	25 000 à 50 000 €
	P5 – G3							
	COUT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB	105 000 à 360 000 Euros
---	--------------------------------



« Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de Cap de Long – Montagne d'Aspin »

Priorité 1

Contexte :	<p>La commune d'Aspin est propriétaire de ce vaste domaine de plus de 2 200 ha dont la gestion a été confiée à un groupement pastoral. Situé dans le voisinage immédiat du Néouvielle, le territoire est marqué par l'altitude (l'essentiel des surfaces pastorales se situe au-dessus de 1800 m, voire 2 000 m) et l'ambiance y est très minérale. C'est une montagne vouée par excellence à l'élevage ovin viande, avec toutefois la possibilité d'accueillir un petit effectif bovin. Les handicaps liés à la haute montagne sont ici en partie compensés par des facilités d'accès exceptionnelles (route de Cap de Long) et un relief très ouvert.</p> <p>Cette vallée a connu une activité importante, avec un gardiennage permanent assuré jusqu'au début des années 90. L'élevage ovin ayant reculé sur Aspin, les effectifs transhumants ont aujourd'hui fortement diminué et sont bien en deçà des capacités d'accueil de l'estive. Cette situation de sous-effectif est peut-être plus préoccupante sur un plan humain que sur le plan de la dynamique de végétation car on est sur des milieux qui évoluent très lentement et des enjeux de conservation des habitats restent à confirmer. En revanche, la progression lente des landes à rhododendron, la perte de qualité pastorale des pelouses sous-pâturées et la disparition même des usages (quartiers, passages, habitudes des troupeaux...) sont souvent difficiles à inverser.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats agro – pastoraux.
Espèces concernées :	<p>✗ Petit Rhinilophe- Rhinolophus hipposideros- DH : An. II & IV Code UE : 1303 – Fiche Espèce A – 6</p> <p>✗ Grand Rhinilophe Rhinolophus ferrumquinum- DH : An. II & IV Code UE : 1304 – Fiche Espèce A – 7</p>
Objectifs :	Maintenir ou restaurer une pression pâturage sur l'ensemble du territoire
Pratiques actuelles :	Usage pastoral très extensif
Changements attendus :	
Périmètre d'application :	Estive de Cap de long – Montagne d'Aspin.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P6-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
<u>P6-G1</u>	<p>⇒ Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Réfection de la passerelle sur le ruisseau de <i>Cap de Long</i>*.</p> <p>Aménagements pastoraux sur le secteur du <i>courtau de Cap de Long</i>* : parc de contention et piste d'accès.</p> <p>Aménagements pastoraux sur le secteur du <i>courtau d'Artigusse</i>* : restauration et aménagement de la cabane, restauration et aménagement du parc de contention (élargissement de l'accès, consolidation, adaptation pour les bovins, amélioration des conditions de chargement) et/ou création d'un parc de chargement au bas de <i>Couplan</i> (projet à relier à celui du GP d'Aragnouet)*.</p> <p>Aménagement d'un parc de contention et de chargement en partie haute (bas d'<i>Estaragne</i> ou pied du barrage**)</p> <p>(* ces équipements sont localisés à l'extérieur du site mais sont destinés aux éleveurs et aux troupeaux qui utilisent les surfaces Natura 2000. (**) en limite du site Natura 2000</p>
<u>P6-G2</u>	<p>⇒ Maintenir ou rétablir une pression pastorale équilibrée sur l'ensemble du territoire</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Restauration du pâturage bovin (20 à 30 têtes maxi) sur les secteurs d'<i>Artigusse</i>, <i>Estaragne</i> et du <i>courtau de Cap de Long</i>.</p> <p>Renforcement de l'effectif ovins sur les parties hautes : accueil de nouveaux troupeaux avec mise en place d'un gardiennage.</p>
<u>P6-G3</u>	<p>⇒ Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Gardiennage* : renforcer la présence humaine auprès des troupeaux.</p> <p>Organisation d'un hélicoptage de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain pour les éleveurs (médicaments, grillage...).</p> <p>(* Cette fonction peut être assurée par un salarié ou par les éleveurs eux-mêmes moyennant une indemnité de gardiennage</p>



<u>P6 – G4</u>	<p>⇒ Information / sensibilisation du public</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Améliorer l'information du public pour réduire les problèmes de cohabitation (dérangements, chiens, circulation...) et mettre en valeur la place essentielle du pastoralisme dans ce territoire de haute montagne (signalétique, accueil, information).</p>
-----------------------	--

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion d'estive.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées, groupement pastoral.
<u>Partenariat :</u>	CRPGE
<u>Modalité de l'aide :</u>	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et Mesures Agri – Environnementales.
<u>Montant de l'aide :</u>	Non connu à ce jour.
<u>Outils financiers :</u>	CIM (pastoralisme), PNP, CG, CR, MAET.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des aménagements - Amélioration de la charge et du gardiennage - Information du public - Volume de financement et surface contractualisée dans le cadre des MAET

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008 – Communications PNP



Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire					Total du coût par mesure	
		2008	2009	2010	2011	2012		2013
P6	P6 – G1		40 000 à 150 000 €					40 000 à 150 000 €
	P6 – G2							
	P6 – G3		5 000 à 10 000 €	5 000 à 130 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	5 000 à 10 000 €	25 000 à 50 000 €
	P6 – G4			5 000 à 20 000 €				5 000 à 20 000 €
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB	70 000 à 220 000 Euros
---	-------------------------------

« Animation du Document d'Objectifs »

Priorité 1

Contexte :	L'animation du Document d'Objectifs consiste à coordonner sur une durée de 6 ans la mise en œuvre des actions proposées dans le Docob. Cette mission est confiée à une structure animatrice.
-------------------	--

Habitats concernés :	✗ Tous les habitats d'intérêt communautaire cartographiés dans le Docob sont potentiellement concernés.
Espèces concernées :	✗ Toutes les espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées.
Objectifs :	Assurer la coordination générale du projet d'animation. Favoriser et accompagner la contractualisation et la mise en œuvre des actions prévues au travers de ce document. Veiller à la mise en place du suivi des opérations planifiées dans le Docob.
Pratiques actuelles :	—
Changements attendus :	—
Périmètre d'application :	Ensemble du site Natura 2000.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure A-CD1	ASSURER LA COORDINATION GENERALE DU PROJET D'ANIMATION
A-CD1	⇒ Préparer, animer et rendre compte des réunions du comité de suivi <u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> Préparation et invitation des acteurs du site. Elaboration des différents bilans au travers de rapports d'activités annuels. Rédaction d'un bilan technique et financier des actions mises en œuvre lors de l'année en cours. Définition du programme prévisionnel pour l'année suivante.
A-CD2	⇒ Informier et sensibiliser les acteurs du site <u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> Diffusion d'une lettre d'information (infosite) annuelle. Organisation de réunions publiques, de visite de terrain, ...

<p><u>A-CD3</u></p>	<p>⇒ Etablir un bilan général de l'application du Docob</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Synthèse des mesures mises en œuvre au cours des 6 ans du Docob.</p> <p>Propositions de modifications à apporter au Docob en fonction de l'évolution du contexte local, politique, ...</p>
<p><u>Mesure A-CT</u> FAVORISER ET ACCOMPAGNER LA CONTRACTUALISATION</p>	
<p><u>A-CT1</u></p>	<p>⇒ Animation et élaboration de la charte Natura 2000</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Travail d'animation pour élaborer de façon concertée les règles de bonne gestion de la charte Natura 2000. Ce travail nécessitera l'organisation de réunions avec les groupes de travail et une validation du comité de pilotage. En préalable de l'animation, l'animateur du DOCOB devra faire un premier repérage des enjeux écologiques et des éléments de gestion qui permettront de construire les bases de la charte et notamment des pistes d'engagement et de recommandations.</p>
<p><u>A-CT2</u></p>	<p>⇒ Recenser et contacter les contractants et les financeurs potentiels des actions du Docob</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Informar, conseiller et orienter dans le choix des mesures à contractualiser pour parvenir aux objectifs validés par le biais du Docob.</p>
<p><u>A-CT3</u></p>	<p>⇒ Fournir une assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Lister et localiser les zones concernées, les habitats et les espèces, les engagements et les recommandations techniques prévues dans le Docob.</p> <p>Veiller au respect du calendrier prévisionnel et finaliser le financement des actions.</p>
<p><u>Mesure A-S</u> SUIVRE ET EVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB</p>	
<p><u>A-S1</u></p>	<p>⇒ Suivre la mise en œuvre des actions non contractuelles</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Pendre contact avec les différents maîtres d'ouvrage.</p> <p>Assurer un appui technique pour le montage des dossiers et les demandes de financements.</p> <p>S'assurer de la réalisation de l'ensemble des actions prévues.</p> <p>S'assurer de la bonne prise en compte des préconisations prévues dans le Docob.</p>
<p><u>A-S2</u></p>	<p>⇒ Suivre la mise en œuvre des engagements contractualisés (Natura 2000)</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>S'assurer <i>in situ</i> de la bonne compréhension des engagements avec le contractant.</p>

<u>A-S3</u>	<p>⇒ Mise en place et contrôle des indicateurs de suivi</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définir et mettre en place des indicateurs de suivi de l'action pour évaluer l'évolution des habitats naturels et la pertinence des actions menées.</p> <p>Prévoir de relever ces indicateurs en milieu et en fin de contrat.</p> <p>S'assurer de l'analyse des expérimentations avant d'effectuer les mesures de généralisation.</p>
--------------------	---

<u>Nature de la mesure :</u>	Mesure de mise en application et d'animation du Docob.
<u>Maîtrise d'ouvrage :</u>	Collectivité animatrice.
<u>Partenariat :</u>	Communes, Parc National des Pyrénées. (liste non-exhaustive)
<u>Modalité de l'aide :</u>	Non connue à ce jour.
<u>Montant de l'aide :</u>	100 % du coût chiffré.
<u>Outils financiers :</u>	Non connus à ce jour.
<u>Durée de mise en œuvre :</u>	Les 6 ans de l'application du Docob.
<u>Objets de contrôles :</u>	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures / Rapport d'activité.
<u>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions réalisées. - Fonds engagés.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 10 avril 2008



FICHE ACTION A

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
A	A – CD1	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	24 jours Ingénieur/Chargé de mission + frais de réalisation de la lettre annuelle
	A – CD2	8 j Ing.	8 j Ing.	8 j Ing.	8 j Ing.	8 j Ing.	8 j Ing.	48 jours Ingénieur/Chargé de mission
	A – CD3						10 j Ing.	10 jours Ingénieur/Chargé de mission
	A – CT1	6 jours Ingénieur/Chargé de mission						6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	A – CT2	4 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat						4 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat
	A – CT3	10 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat						10 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat
	A – S1	8 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action						8 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action
	A – S2	4 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat						4 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat
	A – S3	4 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action						4 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action
	Coût total de l'action							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 45 000 Euros

B. TABLEAUX DE SYNTHÈSE

1. LES MESURES DE GESTION AGRI-ENVIRONNEMENTALES

Au cours de l'ensemble des différentes phases d'élaboration de ce Document d'Objectifs, le maintien de la valeur patrimoniale des habitats ouverts est apparu comme un axe fort à faire perdurer sur le site de « Pic Long–Campbielh ». Afin de répondre à cet objectif, de nombreuses actions agri-environnementales notamment relatives à des travaux d'amélioration pastorale ont été planifiées. En facilitant et/ou équilibrant l'utilisation pastorale des différentes estives, un contrôle de la dynamique de la végétation pourra être effectué en assurant ainsi le maintien des habitats ouverts dans le meilleur état de conservation possible.

Le tableau suivant présente l'ensemble des mesures de gestion agri-environnementales planifiées dans les différentes fiches action :

Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Activités
P1	Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de <i>Barrada – Crabounouse - Bugarret</i>	Habitats agropastoraux	G1	Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle
			G2	Relancer l'activité pastorale sur les secteurs en déprise ou abandonnés
			G3	Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs
P2	Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh	Habitats agropastoraux	G1	Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle
			G2	Maintenir ou rétablir une pression pastorale sur les parties hautes de l'estive et sur les landes du versant Nord
			G3	Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs
			G4	Maintenir et renforcer l'activité agricole et pastorale aux Granges de Campbielh
			G5	Restaurer la pratique de la fauche dans le quartier de Campbielh
P3	Maintenir l'activité pastorale sur la <i>Montagne de Camplong</i>	Habitats agropastoraux	G1	Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle
			G2	Maintenir ou rétablir une pression pastorale équilibrée sur l'ensemble du territoire
			G3	Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs
P4	Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de <i>Badet</i>	Habitats agropastoraux	G1	Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle
			G2	Renforcer la présence humaine en estive et faciliter la conduite des troupeaux
			G3	Mettre en place un plan de gestion pastoral impliquant l'ensemble des ayant-droits et des usagers de cet espace complexe



P5	Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de <i>Bugatet – Traouès</i>	Habitats agropastoraux	G1	Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle
			G2	Renforcer la présence humaine en estive et faciliter une conduite rapprochée des troupeaux
			G3	Mettre en place un véritable plan de gestion pastoral intégrant les surfaces privées de bas de versant
P6	Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de <i>Cap de Long – Montagne d'Aspin</i>	Habitats agropastoraux	G1	Accompagner et faciliter l'utilisation pastorale actuelle
			G2	Maintenir ou rétablir une pression pastorale équilibrée sur l'ensemble du territoire
			G3	Accompagner l'effort d'équipement par la mise en place de services aux éleveurs

2. LES MESURES DE GESTION HORS AGRI-ENVIRONNEMENT

En parallèle des mesures agri-environnementales, de nombreuses actions ne présentant pas d'intérêt économique sous-jacent, nécessitent des mesures de gestion spécifiques dans un cadre différent. La conservation des habitats et des espèces communautaires sont principalement concernées par ces mesures de gestion.

Le tableau suivant présente l'ensemble des mesures de gestion non associées au cadre agri-environnemental :

code Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Activités
H1	Pérenniser / développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité	Habitats forestiers	G1	Mettre en cohérence les aménagements forestiers et la gestion conservatoire du patrimoine remarquable
			G2	Maintenir une certaine quantité de bois mort dans les forêts
			G3	Favoriser la désignation d'"îlots de sénescence
			G4	Pérenniser des zones de non intervention dans la forêt du Barrada
			G5	Sensibiliser/former les agents forestiers
			G6	Faire découvrir et valoriser le patrimoine de la forêt du Barrada



H2	Restaurer les habitats naturels à proximité du sentier rive gauche vallon de Badet	Habitats agro - pastoraux	G1	Aménager le sentier principal
			G2	Entretien du sentier
H3	Suivre les dynamiques végétales sur les estives du site	Habitats agro - pastoraux	G1	Définir un programme de gestion des milieux agro – pastoraux
H4	Améliorer la connaissance des zones tourbeuses	Habitats humides	C1	Mieux connaître les habitats tourbeux
			C2	Caractériser le fonctionnement et l'état de conservation des milieux tourbeux
E1	Suivre les mousses forestières remarquables et mettre en œuvre une gestion forestière adaptée, favorable à leurs maintiens	Espèces	C1	Améliorer la connaissance sur la répartition des mousses
			G1	Adapter la gestion des habitats forestiers
			G2	Sensibiliser et former les agents forestiers
E2	Confirmer la présence de l'Aster des Pyrénées et gestion des stations éventuelles	Espèces	C1	Prospection des zones potentielles
			G1	Protéger les individus
			G2	Conservé le patrimoine génétique de l'Aster des Pyrénées
E3	Suivre les stations d'Androsace des Pyrénées	Espèces	C1	Améliorer la connaissance des stations
			G1	Gestion conservatoire
E4	Suivre l'évolution des falaises siliceuses à Androsace helvétique au <i>Soum des Salettes</i>	Espèces	C1	Caractériser la population
			G1	Gestion conservatoire
E5	Suivre les éboulis à Vesce argentée du Port de Campbielh	Espèces	C1	Caractériser la population
			G1	Gestion conservatoire
E6	Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000	Espèces	C1	Inventorier les espèces
			C2	Caractériser les populations d'invertébrés remarquables
			G1	Développer une gestion forestière favorable pour la Rosalie des Alpes
			G2	Développer un ensemble de milieux favorable pour les deux Apollon

E7	Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de Chauve-souris	Espèces	C1	Caractériser les habitats
			C2	Prospection des gîtes potentiels
			G1	Renforcer une gestion forestière favorable
E8	Suivre les populations d'Amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole	Espèces	C1	Protocole d'inventaire de l'Euprocte des Pyrénées et du Crapaud accoucheur
			C2	Mieux connaître les interactions amphibiens poissons
			G1	Gestion des espèces remarquables
E9	Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique	Espèces	C1	Protocole commun d'enregistrement d'observation
E10	Connaissance et veille écologique des espèces communautaires	Espèces	C1 C2 C3	Améliorer la connaissance des espèces mal connues
F2	Restauration du balisage des sentiers du vallon de Cap de Long et de la Montagne de Campbielh	Habitats	C1	Evaluer la signalétique actuelle
			G1 G3	Restauration et entretien du balisage

3. LES MESURES DE SUIVI

Les mesures de suivi permettent de comprendre et de connaître l'évolution des différents habitats et espèces présents. Il faut distinguer deux types de suivi : les suivis de l'impact d'actions de gestion qui permettent d'évaluer les conséquences positives et négatives d'une opération et les suivis d'évolution naturelle correspondant plutôt à des veilles écologiques sur ces mêmes éléments.

Le tableau suivant présente l'ensemble des mesures de suivi planifiées dans les différentes fiches action :

code Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Activités
H2	Restaurer les habitats naturels à proximité du sentier rive gauche vallon de Badet	Habitats agro – pastoraux	S1	Evaluer la régénération du milieu après restauration
H3	Suivre les dynamiques végétales sur les estives du site	Habitats agro – pastoraux	S1	Suivi des écotones
			S2	Suivi photographique
			S3	Suivi de l'utilisation pastorale
			S4	Suivi des pelouses à Nard raide
			S5	Suivi de l'évolution du Brachypode penné

H4	Améliorer la connaissance des zones tourbeuses	Habitats tourbeux	S1	Suivre la dynamique des milieux tourbeux
E1	Suivre les mousses forestières remarquables et mettre en œuvre une gestion forestière adaptée, favorable à leurs maintiens	Espèces	S1	Suivi démographique
			S2	Suivi de l'évolution des habitats des mousses
E2	Confirmer la présence de l'Aster des Pyrénées et gestion des stations éventuelles	Espèces	S1	Veille démographique
E3	Suivre les stations d'Androsace des Pyrénées	Espèces	S1	Veille démographique face au changement climatique
			S2	Suivi des populations menacées par les activités humaines
E4	Suivi de l'évolution des falaises siliceuses à Androsace helvétique au <i>Soum des Salettes</i>	Espèces	S1	Suivi démographique de la population d'Androsace helvétique
			S2	Suivi de l'évolution de l'habitat à Androsace helvétique
E5	Suivre les éboulis à Vesce argentée du <i>Port de Campbielh</i>	Espèces	S1	Suivi démographique de la vesce argentée
			S2	Suivi de l'évolution de l'habitat à Vesce argentée
E6	Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000	Espèces	S1	Suivi de l'entomofaune saproxylique
			S2	Mise en place de parcours permettant le suivi des lépidoptères
E8	Suivre les populations d'Amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole	Espèces	S1	Veille écologique

4. LES MESURES D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Les mesures d'information, de sensibilisation et de communication ont pour objectif de mieux faire connaître le patrimoine naturel et culturel présent sur le territoire du site de « Pic Long–Campbielh ».



Afin de préserver et de conserver ces richesses, il est important de savoir les faire partager au plus grand nombre afin notamment qu'elles puissent être respectés.

Le tableau suivant présente l'ensemble des mesures d'information, de sensibilisation et de communication planifiées dans les différentes fiches action :

code Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Activités
P6	Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de <i>Cap de Long – Montagne d'Aspin</i>	Tous les habitats	G4	Information / sensibilisation du public
E3	Suivre les stations d'Androcace des Pyrénées	Espèces	G2	Information et sensibilisation des professionnels de la montagne
E9	Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique	Espèces	C2	Formation, sensibilisation, communication, information
F1	Mettre en cohérence la signalétique du vallon de Badet	Tous les habitats et espèces	G2	Elaborer une information grand public sur le comportement en montagne
			G3	Mise en place d'information directe et orale
F2	Restaurer le balisage des sentiers du vallon de Cap de Long et de la Montagne de Campbielh	Tous les habitats et espèces	G2	Communication et sensibilisation des randonneurs



5. LES MESURES D'ANIMATION DU DOCOB

L'animation du Document d'Objectifs sera une phase déterminante dans l'organisation et le soutien de l'ensemble des actions planifiées. Ce travail permettra notamment d'assurer la coordination générale du projet, de favoriser et d'accompagner les opérations de contractualisation mais aussi de suivre et d'évaluer la mise en œuvre et la réalisation des différentes mesures.

Le tableau suivant présente l'ensemble des mesures relatives à l'animation planifiées dans la fiche action associée à cette phase :

code Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Activités
A	Animation du Document d'Objectifs	Tous les habitats et espèces	CD1	Préparer, animer et rendre compte des réunions du comité de suivi
			CD2	Informé et sensibiliser les acteurs du site
			CD3	Etablir un bilan général de l'application du Docob
			CT1	Animation et élaboration de la charte Natura 2000
			CT2	Recenser et contacter les contractants et les financeurs potentiels des actions du Docob
			CT3	Fournir une assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers
			S1	Suivre la mise en œuvre des actions non contractuelles
			S2	Suivre la mise en œuvre des engagements contractualisés (Natura 2000)
			S3	Mise en place et contrôle des indicateurs de suivi

6. LE TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS – COUT ET PRIORITE

Le tableau suivant présente l'ensemble des actions planifiées dans le Document d'Objectifs et rappelle leur niveau de priorité et l'estimation du coût associé :

code Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Coût*	Niveau de priorité
H1	Pérenniser/Développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité	Habitats et Espèces	G1 G2 G3 G4 G5	2 300 €	1
H2	Restaurer les habitats naturels à proximité du sentier rive gauche vallon de <i>Badet</i>	Habitats	G1 G2 S1	3 200 €	1
H3	Suivre les dynamiques végétales sur les estives du site	Habitats	S1 S2 S3 S4 S4 S5 G1	21 000 €	1
H4	Améliorer la connaissance des zones tourbeuses	Habitats	C1 C2 S1	8 600 €	1
E1	Suivre les mousses forestières remarquables et mettre en œuvre une gestion forestière adaptée, favorable à leurs maintiens	Habitats et Espèces	C1 S1 S2 G1 G2	11 500 €	1
E2	Confirmer la présence de l'Aster des Pyrénées et gestion des stations éventuelles	Espèces	C1 G1 G2 S1	4 500 €	1
E3	Suivre les stations d'Androcace des Pyrénées	Espèces	C1 S1 S2 G1 G2	8 500 €	1
E4	Suivi de l'évolution des falaises siliceuses à Androsace helvétique au <i>Soum des Salettes</i>	Habitats et Espèces	C1 S1 S2 G1	6 000 €	1
E5	Suivre les éboulis à Vesce argentée du <i>Port de Campbielh</i>	Habitats et Espèces	C1 S1 S2 G1	7 300 €	1



E6	Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000	Espèces	C1 C2 S1 S2 G1 G2	20 000 €	1
E7	Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de chauves-souris	Habitats et Espèces	C1 C2 G1	13 000 €	2
E8	Suivre les populations d'Amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole	Habitats et Espèces	C1 C2 G1 S1	15 000 €	1
E9	Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique	Espèces	C1 C2	2 000 €	2
E10	Connaissance et veille écologique des espèces communautaires	Espèces	C1 C2	10 500 €	1
P1	Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de <i>Barrada – Crabounouse - Bugarret</i>	Habitats	G1 G2 G3	€	1
P2	Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh	Habitats	G1 G2 G3 G4 G5	€	1
P3	Maintenir l'activité pastorale sur la <i>Montagne de Camplong</i>	Habitats	G1 G2 G3	€	1
P4	Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de <i>Badet</i>	Habitats	G1 G2 G3	€	1
P5	Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de <i>Bugatet – Traouès</i>	Habitats	G1 G2 G3	€	1
P6	Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de <i>Cap de Long – Montagne d'Aspin</i>	Habitats	G1 G2 G3 G4	€	1

* Les montants sont donnés à titre indicatif et repose sur une estimation, chaque action donnera lieu à établissement d'un plan de financement

code Action	Libellé	Habitats ou Espèces	Mesures	Coût*	Niveau de priorité
F1	Mettre en cohérence la signalétique du vallon de Badet	Habitats agropastoraux	C1 G1 G2 G3	7 500 €	2
F2	Restaurer le balisage des sentiers du vallon de Cap de Long et de la Montagne de Campbielh	Habitats agropastoraux	C1 G1 G2 G3	2 800 €	2



A	Animation du Document d'Objectifs	Tous les habitats et espèces	CD1 CD2 CD3 CT1 CT2 CT3 S1 S2 S3	45 000 €	1
----------	--	---	---	-----------------	----------

* Les montants sont donnés à titre indicatif et repose sur une estimation, chaque action donnera lieu à établissement d'un plan de financement



C. CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

A titre indicatif, une synthèse présentée sous forme de tableau a été réalisée afin de voir plus facilement la charge de travail cumulant l'animation et la réalisation de suivis à mettre en oeuvre au cours de chacune des six années de validité de ce Document d'Objectifs.

Années	Nombres de mesures	durées	
		Jours ingénieurs	Jours agents
2008	43	67	99
2009	40	43	91
2010	46	47	54
2011	34	24	58
2012	42	41	51
2013	44	51	68

D. CHARTE NATURA 2000

La France a opté pour une politique contractuelle de gestion des sites Natura 2000. Actuellement, il existe trois outils contractuels pour la gestion et la conservation de ces sites : les mesures agri-environnementales territorialisées (pour les milieux agricoles uniquement), les contrats Natura 2000 proprement dits et les chartes Natura 2000.

Ce dernier document sera établi par l'opérateur, en tant que complément de mission, dès le début de l'animation. Il fera l'objet d'une concertation sur le fond réunissant l'ensemble des acteurs du site.

1. OBJECTIFS ET INTERETS DE LA CHARTE NATURA 2000

L'objectif de la charte Natura 2000 est de favoriser la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site par le biais d'engagement du propriétaire ou du mandataire visant à préserver les habitats. Elle va favoriser la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à leur conservation. Il s'agit de « faire reconnaître » ou de « labelliser » cette gestion passée qui a permis le maintien de ces habitats remarquables. Cet outil contractuel permet à l'adhérent de participer à la démarche Natura 2000 et aux objectifs poursuivis par ce réseau (objectifs du Docob), tout en souscrivant à des engagements d'un niveau moins contraignant que ceux d'un contrat Natura 2000. Les engagements proposés n'entraînent pas de surcoût de gestion pour les adhérents et donc ne donnent pas droit à des rémunérations.



Cependant la charte procure des avantages aux signataires car elle peut donner accès à certains avantages fiscaux et à certaines aides publiques :

1. Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

Le bénéfice de l'exonération et de tout autre avantage fiscal n'est possible que pour des sites désignés, avec une charte validée et avec un arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB. La totalité de la TFNB est exonérée.

La cotisation pour la chambre d'agriculture, qui ne fait pas partie de la TFNB, n'est pas exonérée.

Toutes les parcelles non bâties et incluses dans un site Natura 2000 peuvent faire l'objet d'une exonération de la TFNB (article 146 de la loi sur le développement des territoires ruraux du 23 février 2005 et article 1395 E code général des impôts), dès lors que le propriétaire signe une Charte, un Contrat Natura 2000 ou une Mesure Agri – Environnementale (selon les dispositions validées pour le site).

Les services de l'Etat font parvenir aux services fiscaux la liste des parcelles pouvant bénéficier de l'exonération au 1^{er} janvier de l'année suivante, avant le 1^{er} septembre.

Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire doit fournir au service des impôts avant le 1^{er} janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable ou renouvelable, l'engagement souscrit sur les parcelles inscrites dans la liste des parcelles établie par les services de l'Etat.

• Règles communes d' application de l' exonération TNFB :

Les engagements donnant la possibilité d'une exonération doivent être rattachés au parcellaire cadastral :

- les engagements généraux n'ouvrent pas droit à exonération (condition nécessaire),
- les engagements par milieux activent la possibilité d'une exonération (condition suffisante).

2. Exonération des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations

L'exonération porte sur les 3/4 des droits de mutations.

3. Déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales

Les travaux de restauration et de gros entretien effectués en vue du maintien du site en bon état écologique et paysager sont déductibles pour la détermination du revenu net imposable.

4. Exonérations liées à la garantie de gestion durable des forêts

L'adhésion à la charte permet d'accéder aux garanties de gestion durable lorsque le propriétaire dispose d'un document de gestion arrêté, agréé ou approuvé. Cette garantie permet de bénéficier des exonérations fiscales au titre de l'Impôt solidarité sur la fortune (ISF) ou des mutations à titre gratuit, des exonérations d'impôts sur le revenu au titre de certaines acquisitions de parcelles ou de certains travaux forestiers, si la propriété fait plus de 10 ha et d'aides publiques à l'investissement forestier.



2. ADHESION ET DUREE D'ENGAGEMENT DE LA CHARTE NATURA 2000

Le signataire est, selon les cas, soit le propriétaire, soit toute personne disposant d'un mandat (bail, ...) la qualifiant juridiquement pour intervenir et pour prendre les engagements mentionnés dans la charte. La durée du mandat doit couvrir au moins la durée d'adhésion à la charte.

L'unité d'engagement est la parcelle cadastrale. Ainsi, l'adhérent peut choisir de signer une charte sur la totalité ou sur une partie seulement de ses parcelles incluses dans le site Natura 2000.

- Le propriétaire adhère à tous les engagements de portée générale et à tous les engagements qui correspondent aux milieux présents sur les parcelles pour lesquelles il a choisi d'adhérer.
- Le mandataire peut uniquement souscrire aux engagements de la charte qui correspondent aux droits dont il dispose.

L'adhésion à la charte peut se faire dès que le site Natura 2000 (proposé ou désigné) est doté d'un DOCOB opérationnel (validé par une note de service du préfet).

La durée d'adhésion à la charte est de 5 ans ou de 10 ans (au choix du signataire). Il n'est pas possible d'adhérer aux différents engagements pour des durées différentes. La résiliation de la charte avant terme est possible mais elle doit être officialisée par les services instructeurs : la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Elle équivaut à une reprise de la taxation sur les propriétés couvertes par la charte résiliée.

Le formulaire de Charte Natura 2000, spécifique pour le site « Pic Long-Campbielh » doit être accompagné d'une déclaration d'adhésion afin de pouvoir bénéficier des avantages fiscaux définis précédemment.

3. ENGAGEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE LA CHARTE NATURA 2000

La charte Natura 2000 comporte deux aspects distincts : les engagements et les recommandations.

Par définition, un engagement contraint le signataire à respecter scrupuleusement les éléments contractés et peut être soumis à des contrôles pour vérifier le respect de ses promesses. C'est donc à distinguer des recommandations qui relèvent plutôt d'un accord moral visant à adapter ses différentes activités afin de se rapprocher, dans la mesure du possible, au plus près de l'objectif défini dans ces recommandations.

On distingue deux types d'engagements et de recommandations :

- les recommandations et engagements généraux qui s'appliquent à tous types de milieux ;
- les recommandations et engagements par type de milieux qui s'appliquent aux milieux présents répertoriés à l'occasion du diagnostic préalable à la signature de la charte réalisé par l'opérateur (Parc National des Pyrénées) avec la contribution du signataire.

CONCLUSION

La démarche d'élaboration du Docob du site a été l'occasion de remettre à plat des questions de fond touchant non seulement l'avenir écologique, mais aussi paysager et socio-économique de ce territoire. Si le site est en encore en bon état de conservation, certains secteurs sont en déprise pastorale. L'abandon de cette activité remet en cause de ce fait la conservation de milieux ouverts sur certaines parties du site.

Pourtant dans les années 1990, lorsque ce territoire est proposé pour être intégré au réseau Natura 2000, la démarche a suscité chez les acteurs locaux la crainte de perdre leur capacité à agir directement sur ce territoire ou à subir de nouvelles contraintes. Exprimée lors des premières réunions de lancement de cette démarche, cette crainte a peu à peu fait place à un certain intérêt. En effet, basé sur une compréhension de l'ensemble des dimensions d'un espace (environnementale, économique, sociale, culturelle, ...), le Document d'Objectifs vise la construction d'un projet de territoire. En apportant une expertise naturaliste sur ce site, l'opérateur du Document d'Objectifs n'a fait que nommer, caractériser et localiser les éléments d'un paysage étroitement dépendants des conditions physiques et humaines locales. Or, ces conditions évoluent simultanément avec les bouleversements que connaît la vallée : déprise agricole, modifications des pratiques en estives, ouverture au tourisme... Ce constat a mis l'accent sur la nécessité d'approfondir la connaissance de l'activité agro-pastorale, ce qui a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic pastoral.

Après plus de trois années de travail mené sur le site, cinq enjeux majeurs, liés à un objectif général de préservation des milieux tout en conciliant les activités humaines respectueuses, ont pu être mis en évidence :

- le premier enjeu concerne le **maintien ou la restauration des milieux ouverts à forte valeur patrimoniale**. Les milieux ouverts du site semblent généralement en bon état de conservation. Cependant, certains secteurs sont concernés par des dynamiques de colonisation par les ligneux bas ou les graminées sociales qui sont observées de façon traditionnelle sur tous les secteurs en déprise. Cet enjeu majeur souligne la nécessité de soutenir l'activité agricole et pastorale sur l'ensemble du massif en vue de préserver ou restaurer les habitats ouverts.
- la diversité des habitats naturels rencontrés sur le site se traduit également du point de vue des espèces et le **maintien de sites favorables aux espèces prioritaires et remarquables du site** semble une priorité. La connaissance fine de ces espèces, des effectifs et des conditions écologiques dans lesquelles elles se maintiennent permettra d'assurer leur prise en compte dans les actions de gestion en s'assurant de leur maintien à long terme.
- **Les forêts à forte naturalité** du site contiennent un patrimoine faunistique et floristique très important avec de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, voire même prioritaires comme la Rosalie des Alpes. La poursuite d'une gestion favorable à la préservation de ce patrimoine ou même dans certains cas la création de zones de non intervention permettra de préserver cette grande richesse écologique.



- Les milieux tourbeux constituent **des milieux naturels fragiles remarquables** qui sont importants du point de vue patrimonial. Ils abritent généralement une flore et une faune tout à fait spécifiques. Ces microhabitats complexes sont encore mal connus notamment au niveau de leur dynamique et de leur état de conservation. C'est pourquoi il est nécessaire d'étudier sur le long terme l'état de conservation et la dynamique de ces milieux fragiles afin de les surveiller et d'évaluer les menaces potentielles pouvant mener à une dégradation de ces écosystèmes fragiles.
- un dernier enjeu concerne la **gestion de la fréquentation** afin de partager, au mieux, l'utilisation de ce territoire entre tous les usagers pratiquant le site, notamment les éleveurs et les visiteurs, touristes ou pratiquants d'activités de sports et de loisirs. Un partage de l'information est l'élément indispensable afin de conserver la dynamique initiée lors de la mise en place de la démarche Natura 2000 et afin de réduire l'impact des différentes activités sur le patrimoine naturel de la zone spéciale de conservation.

Les échanges et discussions menés autour de ces enjeux ont abouti à des propositions d'actions variées, allant du suivi d'habitat à la réalisation d'équipements pastoraux, en passant par la sensibilisation et l'information. Résumées au sein de « fiches actions », ces différentes mesures peuvent ainsi avoir une portée locale ou beaucoup plus globale.

Pour être réellement efficaces, ces mesures devront s'inscrire dans la durée. Sur six années entre 2008 et 2013, les actions préconisées dans ce Document d'Objectifs seront mises en place. A l'issue de cette première période, les actions qui s'inscrivent dans une perspective de long terme pourront être poursuivies, tandis que de nouvelles actions découlant du bilan des six années de mise en œuvre pourront être initiées.

La prudence des différents acteurs envers cette démarche a toutefois permis une mobilisation intéressante. Ce document tente de restituer au mieux les avis exprimés par les usagers sur le site, qui témoignent tous d'une forte appropriation du patrimoine commun. A ce niveau de la démarche, les usagers attendent la phase d'animation pour constater concrètement l'intérêt et les bénéfices associés à la validation du Document d'Objectifs et au rattachement de ce territoire au réseau Natura 2000. Même si la Directive Habitats pourra avoir, au cours de ces six prochaines années, localement un impact au travers des financements, elle a d'ores et déjà permis de réunir des acteurs aux attentes variées et parfois divergentes autour de thématiques clés pour construire un projet de territoire commun et fédérateur.

Il faut garder à l'esprit que la validation de ce document ne constitue pas la fin d'un projet, mais correspond en réalité au lancement d'une nouvelle phase, plus concrète encore pour les usagers sur le site, de mise en œuvre des différentes actions planifiées. Les acteurs locaux conserveront leur rôle central au cœur de cette démarche notamment par le biais du Comité de pilotage qui se perpétuera dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1999 - *Méthodologie d'état des lieux, de diagnostic et de cartographie de la végétation et des habitats naturels pour une gestion éco-pastorale* - Life Nature 1998 - Gestion conservatoire des landes et pelouses en région méditerranéenne, 45p. + Annexes
- ARTHUR C.P. coord., 2002. *Inventaire des Chiroptères sur l'espace Parc national des Pyrénées (64 et 65)* - Rapport final. Rapport interne PNP- FEOGA - DIREN Midi-Pyrénées, 147 pp.
- ARTHUR C.P. et al., 2002. *Inventaire des Amphibiens et Reptiles sur l'espace Parc national des Pyrénées (Zone Hautes-Pyrénées)* - Rapport final. Rapport interne PNP - FEOGA - DIREN Midi-Pyrénées, 109 pp.
- ARTHUR L. et LEMAIRE M., 1999. *Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit* - Ed. Delachaux et Niestlé, Coll. "La Bibliothèque du naturaliste", 264 p.
- BALENT G., ALARD D., BLANFORT V. et GIBON A., 1998 - *Activités de pâturage, paysages et biodiversité* - Annales de Zootechnie, 47 (5 et 6) : 419-430.
- BALENT G., ALARD D., BLANFORT V. et POUDEVIGNE I., 1999 - *Pratiques de gestion, biodiversité floristique et durabilité des prairies* - Fourrages, 160 : 385-402.
- BASSI I., 2001 - *Site Natura 2000 Néouvielle : Etude préalable à l'élaboration du document d'objectifs, 2000 - Identification et cartographie des habitats naturels présents sur le site - Habitats de pelouses, éboulis et zones rocheuses - proposition de gestion des milieux et protocoles de suivis* - Rapport de D.E.S.S. - Nancy - 33 p.
- BERNARD-BRUNET J., FAVIER G., BERNARD-BRUNET C., 2001 - *Cartographie physionomique par télédétection satellitale des végétations du domaine pastoral d'altitude du Parc National des Pyrénées et estimation de ses ressources fourragères pour le pâturage* - Rapport d'opération Cemagref, 21 p. + Annexes.
- BORNARD A., COZIC P., 2000 - *Les intérêts multiples des milieux pâturés d'altitude gérés par le pâturage domestique* - Ed de la Cardère - Le pastoralisme en France à l'aube des années 2000 - Association française de pastoralisme - Pastrum hors série : 13-21.
- BRAU-NOGUE C., 2003 - *Cartographie des grands types de végétation du domaine pastoral pyrénéen* - convention P.N.P. - Rapport final
- BRIAND M., 2001 - *Rapport intermédiaire : « Etude des zones humides des Montagnes Béarnaises »* - Espaces naturels d'Aquitaine - 19 p. + Annexes.
- CADARS D., 2000 - *Site Natura 2000 Néouvielle : diagnostic écologique et des pratiques humaines en vue de la gestion d'habitats naturels de forêts et de landes* - Mémoire de fin d'étude, ENSAM/PNP, 49p.
- CARTIER F., 2001 - *Les prairies en déprise dans le Pays Toy : Etat des lieux et possibilités de remise en valeur pour la fauche* - Mémoire de fin d'étude de l'E.N.I.T.A. de Clermont-Ferrand
- CAUSSE G., GUERIN D., 2002 - *Natura 2000 : Une opportunité pour le maintien des milieux pâturés d'altitude ? Application au site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède » : Habitats de pelouses et de zones humides* - Rapports de fin d'étude, 42p. + volume de fiches
- CHARBONNEAU S., 1997 - *Natura 2000 : une opportunité de dialogues à saisir* - Le courrier de l'environnement n°32, 5p.
- CHOUARD P., 1942 - *Le peuplement végétal des Pyrénées centrales - 1 : Les montagnes calcaires de la vallée de Gavarnie* - Bulletin de la société Botanique - 89 (12).



- 📖 CHOUARD P., 1945 - *Les associations végétales des combes à neige dans les Pyrénées centrales notamment dans les schistes du Loustou - Quelques nouvelles notes floristiques sur la haute vallée d'Aure*, Bulletin de la Société Botanique, **92** (9).
- 📖 COLLECTIF, 2002 - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Habitats humides - Tome 3 - La documentation Française (ed.)*, 457 p.
- 📖 COMMISSION EUROPEENNE, 1997 - *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne - Version Eur 15*, 109 p.
- 📖 CORINE Biotopes, 1997 - *Types d'habitats français - ENGREF*, 217 p.
- 📖 COZIC P., BORNARD A., 2000 - *L'apport d'une approche agro-écologique pour la gestion des milieux pâturés d'altitude* - Ed de la Cardère - *Le pastoralisme en France à l'aube des années 2000 - Association Française de Pastoralisme - Pastrum hors série* : 13-21.
- 📖 DABOS P., ETCHOLECOU A., HERVIEU M., 1996 - *La fréquentation Touristique du Parc National des Pyrénées pendant l'été 1996* - Document scientifique du Parc National des Pyrénées, Tarbes, 123 p.
- 📖 DECALUWE Frédéric, 2004. *Les pelouses du site Natura 2000 « Pic Long-Campbielh » : diagnostic écologique et socio-économique en vue d'une gestion conservatoire* - Mémoire de fin d'études ENITA Bordeaux, 60 p. + annexes
- 📖 DELARZE R., GONSETH Y. et GALLAND P., 1998 - *Guide des milieux naturels de Suisse - Ecologie, Menaces, Espèces caractéristiques* - Edition Delachaux et Niestlé, 415 p.
- 📖 DOCHE B., PORNON A., et ESCARAVAGE N., 1997 - *Analyse comparative de quelques aspects de la dynamique et du fonctionnement des landes à éricacées en fonction de l'altitude (France)* - *Ecologie*, **28** (4) : 293-306.
- 📖 DOREE A., BORNARD A., BERNARD - BRUNET C., 2001 - *Evolution, en vingt ans, des pelouses et landes à myrtilles avec ou sans pâturage par des animaux domestiques (bovin et ovin)*
- 📖 DORIOZ J.M, 1998 - *Alpages, prairies et pâturages d'altitude : l'exemple du Beaufortain* - *Le courrier de l'environnement* n°35, 9p.
- 📖 DUBERTRET T., 2003 - *Premières étapes de la rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède »* - Mémoire de fin d'étude, ENSAR, 30p.
- 📖 DUPIAS G., 1985 - *Végétation des Pyrénées - Notice explicative de la partie pyrénéenne des feuilles 69, 70, 71, 72, 76, 77, 78* - Carte de la végétation de la France au 1/200 000^e - Edition du CNRS - Paris, 210 p.
- 📖 DUPONT J-M., 1997 - *Etude de la dynamique de conquête et de reconquête forestières et de ses conséquences sur certains sites du Parc National des Pyrénées (Gavarnie, Ossoue et Estibère)* - Mémoire FIF-ENGREF, 114 p.
- 📖 DUPOUEY J.L., 1986 - *Essai de synthèse sur les groupements végétaux des pelouses calcicoles pyrénéennes* - Acte du colloque international de botanique pyrénéenne, la Cabanasse - Soc. Bot. Fr., Groupe scientifique ISARD : 399 - 411.
- 📖 E.D.F Groupement d'usines Luz / Pragnères - *Document de communication-vulgarisation*
- 📖 EDOUARD V., 1999 - *Inventaire bibliographique, typologie et évaluation patrimoniale des milieux herbacés du Parc National des Pyrénées* - Mémoire - Université Paul Sabatier TOULOUSE III, 50 p. + Annexes



- ESCARAVAGE N., PORNON A. et DOCHE B., 1996 - *Evolution des potentialités dynamiques des landes à Rhododendron ferrugineum L. avec les conditions de milieu (étage subalpin des Alpes du Nord - France)*- Ecologie, 27 (1) : 35-50.
- FAERBER J., 1995 - *Le feu contre la friche, dynamique des milieux, maîtrise du feu et gestion de l'environnement dans les Pyrénées centrales et occidentales*- Thèse de Doctorat
- FOURNIER A., DUFOUR J., 2001 - *Première partie de la rédaction du DOCOB du site Natura 2000 « Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude » : Cartographie des habitats naturels de pelouses, éboulis et falaises*. Université Paris Sud XI, 22 p. + Annexes.
- GESLIN J., 2002 - *Etude préliminaire à l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède »* - DESS Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables Angers, 48p.
- GIRARDIN P., CHARBONNEAU S., 1999 - *Le pari d'un dialogue agriculture-écologie* - Le courrier de l'environnement n°36, 3p.
- GRÜBER M., 1978 - *La végétation des Pyrénées Ariégeoises et Catalanes occidentales* - Thèse - Université de droit, d'économie et de sciences Aix - Marseille III, 305 p.
- GUILHEM E., 1993 - *A la rencontre des troupeaux espagnols : un exemple de valorisation touristique de la transhumance transfrontalière en vallée d'Ossoue* - Mémoire de DESS, Université de Toulouse II, 73 p.
- HERVIEU M., DABOS P., 2000 - « *La fréquentation touristique au sein du Parc National des Pyrénées* » - Enquête fréquentation été 2000, Parc National des Pyrénées, 19 p.
- HERVIEU M., ROUSSEAU J., RAPAPORT P. - *La fréquentation touristique au sein du PNP - Saison estivale 2001*
- HOSTEN S., 2005 - *Cartographie et étude de la dynamique des landes et pelouses sur le site Natura 2000 « Pic Long-Campbielh »* - Rapport de stage, 46 p. + annexes.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, 1994 - *Photographies aériennes en impression infra-rouge noir et blanc des missions I.F.N. menées au-dessus de la zone d'étude*.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, 1997 - *Carte Top 25 série bleue n° 1748 OT - Gavarnie - Luz-St-Sauveur - Parc National des Pyrénées*.
- INTANTE M., HERAS P., 2003 - *Etude de la répartition de diverses espèces de bryophytes sur les secteurs d'Aure et de Luz* - Parc National des Pyrénées
- JOUGLET J.P., 1999 - *Les végétations des alpages des Alpes Françaises du Sud - Guide technique pour la reconnaissance et la gestion des milieux pâturés d'altitude* - Cemagref Editions, 205p.
- JOUVE Maxime, 2005 - *Phénomènes d'altération et diagnostic écologique des pelouses et des zones humides du site Natura 2000 « Pic Long-Campbielh » - Cartographie et étude d'habitats naturels* - Rapport de stage, 53 p. + annexes.
- KIEDOS S., 2003 - *Inventaire, cartographie, diagnostic et propositions de gestion des habitats naturels de landes, forêts et milieux rocheux du site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède »* - Rapport de fin d'études - DESS Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables de Lille, 39p.
- La garance voyageuse n°68 – *Dossier : pâturage en montagne - Hiver 2004*
- LECOMTE, 1995 - *Nouveau regard sur la gestion des espaces naturels protégés* - Courrier de l'environnement de l'INRA, 25 : 59-73.



- LECOMTE J., 2001 - *Réflexions sur la naturalité* - Courrier de l'environnement de l'INRA, **37** : 5-10.
- LECOMTE J., 2002 - *A la recherche de la nature* - Courrier de l'environnement de l'INRA, **45** : 17-22.
- LEKIEFFRE A., 2005 - *Contribution à l'élaboration du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Pic Long-Campbielh » et mise en place d'indicateurs de l'état de conservation des forêts du Parc National des Pyrénées - Habitats naturels de landes et forêts* - Mémoire de fin d'études, 66 p. + annexes.
- LE MOAL T., 2001 - *Contribution à l'élaboration du document d'objectifs sur le site Natura 2000 « Péguère, Barbat, Cambales » : Cartographie et diagnostic des milieux de pelouses - Proposition de mesures de suivi et de gestion* - Mémoire de D.E.S.S., 42 p. + Annexes.
- MAGDA D., MEURET M., HASARD L. et AGREIL C., 2001 - *Répondre à une politique de conservation de la biodiversité. Le pâturage des brebis pour la maîtrise des landes à genêts* - FaçSADe, **12** : 1-4.
- MANNEVILLE O., VERGNE V., VILLEPOUX O. et le GROUPE D'ETUDES DES TOURBIERES, 1999 - *Le monde des tourbières et des marais. France, Suisse, Belgique et Luxembourg* - Delachaux et Niestlé éditeurs, Paris - 320 p.
- MARIOTON Benjamin, 2004 - *Site Natura 2000 « Pic Long-Campbielh ». Diagnostics écologiques et des activités humaines en vue de la gestion concertée des habitats naturels de forêts, de landes et minéraux - Préservation de l'activité agropastorale et gestion des habitats naturels* - Mémoire de fin d'étude DESS, 82 p.
- MAURIN H, G. LE LAY et E. de FERAUDY, 1998 - *Zoner les espaces naturels ? Objectifs, méthodes et perspectives - Synthèse du séminaire tenu à Paris le 2 Décembre 1996* - Collection Patrimoines Naturels, Paris, Service du Patrimoine Naturel / IEGB / MNHN., vol. **33**.
- MERMET L., POUX X., 2000 - *Recherches et actions publiques à l'interface agriculture/biodiversité : comment déplacer le front du débat ?* - Courrier de l'environnement de l'INRA, **41** : 1-13.
- MICHELOT J-L., CHIFFAUT A., 2004 - *La mise en œuvre de Natura 2000, l'expérience des réserves naturelles* - Cahier technique N°73 ATEN
- MOREL DELAIGUES Paysagistes, 1996 - *Etude paysagère et fonctionnelle des Sites périphériques au Grand Site de Gavarnie*
- MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE - Conservatoire Botanique de Porquerolles, 1995. *Livre rouge de la flore menacée de France* - Tome I : Espèces prioritaires - Ministère de l'Environnement, Paris, non paginé.
- MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE - *Livre rouge de la faune menacée de France* - Ministère de l'Environnement, Paris, non paginé.
- MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE, 2003-2004 - *Cahiers d'habitats « Espèces animales », « Espèces végétales », « Habitats humides », « Habitats forestiers », « Habitats rocheux »* - La Documentation Française, Paris.
- NEGRE R., 1969 - *Le Gentiano-Caricetum curvulae dans la région luchonaise (Pyrénées centrales)* - Végétation - **18** : 167-202.
- NEGRE R., 1972 - *La végétation du bassin de l'One (Pyrénées centrales), 5° note: les reposoirs, les groupements hydrophiles, les prairies de fauche* - Boletim da Sociedad Broteriana, **46** (2) : 271-343.
- NEGRE R., 1974 - *Nouvelle contribution à l'étude des Gispetières pyrénéennes* - Boletim da Sociedad Broteriana **48** : 209-251.



- NEGRE R., DENDALETCHÉ CL. et VILLAR L., 1974 - *Les groupements à Festuca paniculata en Pyrénées Centrales et Occidentales* - Boletim da Sociedade Broteriana - 48 : 59-88.
- PARC NATIONAL DES PYRENEES, 2002 - *DOCOB Natura 2000 Néouvielle : Fiches habitats et fiches espèces* - Document de compilation Vol 3 - Document provisoire non publié.
- PORNON A. et DOCHE B., 1995 - *Influence des populations de Rhododendron ferrugineum L. sur la végétation subalpine (Alpes du Nord - France)* - Feddes Repertorium, 106 (3 et 4) : 179-191.
- POTTIER G., 1999 - *Le Lézard des Pyrénées, Lacerta bonnali Lantz 1927 : inventaire des populations sur les secteurs de Luz et Aure* - Rapport PNP - Nature Midi Pyrénées, 120 pp.
- RIVAS-MARTINEZ S., BASCONES J.-C., DIAZ T.E, FERNANDEZ Gonzales F. et LOIDI J., 1991 - *Vegetacion del pireneo occidental y Navarra* - In « Itinera geobotanica » - Asociacion espanola de fitosociologia, Fédération internationale de phytosociologie - 5 : 5-457.
- ROUX C., 2005. *Site Natura 2000 « Pic Long-Campbielh » - Inventaire, cartographie et diagnostic écologique des habitats naturels - Typologie des milieux rocheux* - Rapport de stage, 39 p. + annexes.
- SANSON D., 2001 - *Première étape de la rédaction du DOCOB « Estaubé-Gavarnie-Troumouse-Barroude » : Cartographie des habitats de zones humides*, 22 p. + Annexes.
- SANSON D., 2001 - *Rapport intermédiaire : synthèse bibliographique sur les zones humides du site Natura 2000 : « Estaubé-Gavarnie-Troumouse-Barroude »*.
- SAULE M., 1991 - *La grande Flore illustrée des Pyrénées* - Milan (éd.), coll. Randonnées pyrénéennes, Toulouse, 766 p.
- SUBERBIELE F. - *Le « Barèges-Gavarnie », Vers une AOC - Interactions entre le milieu naturel et les pratiques d'élevage dans les zones d'estives et intermédiaires des Pyrénées Centrales*, rapport de stage de DESS Connaissance et Gestion des territoires.
- Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie » - *Démarche d'appellation d'origine contrôlée (AOC)* - Avril 1998
- VILLAR L. et BENITO ALONSO J.L., 2001 - *Memoria del mapa de vegetacion del Parque Nacional de Ordesa y Monte Perdido, Escala 1/25 000^e* - Editeur Ministerio de medio ambiente / Secretaria General de medio ambiente / organismo autonomo parques nacionales, 144 p.